

A&P POLICE

LE MAG

UNITÉSGP
POLICE
FORCE OUVRIERE

#22

Avr-Mai-Juin 2017

**HOMMAGE À
XAVIER P.26**

**CRS toujours en
1^{ère} ligne P.38**



PROTECTION ET RECONNAISSANCE PLUS QUE JAMAIS!



M.N.S.-C.R.S. P.34



CANNES 2017 P.46



SISTC 69 P.30

Pour contacter la Rédaction
une seule adresse :
journal@unitesgppolice.fr

UNITÉSGP
POLICE
FORCE OUVRIÈRE

SOMMAIRE

- 4** LE MOT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
Une Maison Police à Réorganiser
- 6** SCANNER
Brèves Insolites
- 8** LA COLONNE
Écho des Régions
- 18** REPORTAGE
SEI : Le Service d'Études d'Impact
- 22** INFORMATION
Le Dossier Individuel de l'Agent
- 24** ACTION SYNDICALE
ASA : Premières Mises en Paiement
- 26** HOMMAGE
Hommage à Xavier Jugelé
- 29** HOMMAGE
Il y a 1 An, le 13 juin 2016...
- 30** REPORTAGE
Le SISTC de Lyon

- 34** ACTION SYNDICALE
MNS : Un Avenir Incertain
- 36** ACTION SYNDICALE
Circulaire Mutations, Nouveautés 2017
- 38** REPORTAGE
Les CRS Toujours en Première Ligne
- 42** ACTION SYNDICALE
Formation à Draveil, Oissel et Roubaix
- 44** PORTRAIT
Valérie Vallon - Équipe France FFA 24h
- 46** REPORTAGE
Festival de Cannes sous Surveillance
- 49** VOS DROITS
La Pension Alimentaire
- 50** SANTÉ
Temps Partiel Thérapeutique

Directeur de publication : Yves Lefebvre
Rédacteur en chef : Paul Le Guennic
Conception et réalisation : Paul Le Guennic, Carlo Conti
Comité de rédaction : Frédéric Chauvin, Laurent Martin de Frémont, Pierre Péjac
Crédit photos : 123RF, AFP Forum, Paul Le Guennic, Carlo Conti
Imprimerie : Pure Impression, 451 rue de la Mourre, 34130 Mauguio
UNITÉ SGP POLICE-FO, 163 avenue Galliéni, 93170 Bagnolet
ISSN : 2115-774X CPPAP : 0616 S 08347 Tirage : 35.000 exemplaires



Nouveau pouvoir politique, combat inchangé pour la défense du CEA

Les français se sont aujourd'hui prononcés et ont élu un nouveau Président de la République et de nouveaux représentants à l'Assemblée Nationale.

Fidèle à ses valeurs d'indépendance, de laïcité et surtout eu égard au respect que nous vous devons, UNITÉ SGP POLICE a fait, dans un premier temps, le choix d'adresser à tous les candidats, son « livre blanc » et, ensuite, de répondre à l'invitation de toutes celles et ceux qui souhaitaient nous rencontrer que ce soit avant le premier tour ou à l'entre-deux tours.

En effet, notre rôle de syndicat policier est d'œuvrer à la défense des intérêts et à l'amélioration des conditions de travail des policiers.

UNITÉ SGP POLICE considère qu'un policier est un citoyen à part entière et est à même de choisir le candidat à qui il souhaite apporter son soutien et son vote.

Il nous appartenait donc, en tant qu'organisation syndicale, de laisser chacun libre de son choix sans intervenir dans le débat démocratique des élections présidentielles et législatives.

Cette neutralité, nous vous la devons au nom de la confiance que vous nous accordez et aux valeurs que nous défendons.

Aujourd'hui, il appartiendra donc à ce nouveau gouvernement et, plus particulièrement au nouveau Ministre de l'Intérieur, d'impulser une nouvelle dynamique au sein de la maison « Police ».

Impulser une nouvelle dynamique mais aussi, prendre en compte tous les chantiers ouverts et laissés, pour certains, en état de jachère ces derniers mois.

Si les conditions de travail et la réforme des cycles horaires restent les dossiers prioritaires afin de mieux lutter notamment contre les risques psycho-sociaux, il conviendra de répondre à vos attentes, celles des policiers du Corps d'Encadrement et d'Application, les Gradés, Gardiens de la Paix et Adjoints de Sécurité.

Lors de la première réunion avec les organisations syndicales, le Ministre nous a fait part de ses priorités et plus particulièrement de sa volonté de simplification effective de la procédure pénale, de l'ouverture du chantier de la fin des tâches indues et de la refonte de la gestion du maintien de l'ordre en prenant les mesures législatives pour neutraliser les casseurs.



YVES LEFEBVRE - SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Si les premières annonces du Ministre semblent vouloir aller dans le bon sens notamment en matière de renseignement, il conviendra d'aller vite sur certaines réformes, les policiers n'en peuvent plus d'attendre.

Seule une véritable réorganisation de la Police Nationale permettra d'impulser cette dynamique et de redonner espoir aux 100000 gradés, gardiens de la paix et adjoints de sécurité que nous sommes et remettre en marche cette « maison police ».

Fidèle à ses valeurs et comme nous l'avons toujours fait, UNITÉ SGP POLICE continuera de défendre les policiers, tous les policiers, pour leur obtenir une PROTECTION et une RECONNAISSANCE digne de ce nom et n'hésitera pas à le faire jusqu'au plus haut niveau de l'État si cela s'avère nécessaire.

Et pour cela, vous pourrez compter sur moi sans la moindre hésitation.

Je profite de ces quelques lignes pour vous souhaiter à toutes et à tous de très bonnes vacances estivales.

Yves LEFEBVRE
Secrétaire Général



UNE MAISON POLICE À RÉORGANISER



Une nouvelle fois, le mardi 6 juin 2017, **l'un des nôtres était la cible d'un terroriste** sur le parvis de Notre-Dame à PARIS et n'avait la vie sauve que grâce à sa réactivité et celles de ses collègues qui neutralisaient l'individu.

Cette nouvelle agression, qui faisait suite à **l'assassinat de notre collègue Xavier**, sur les Champs-Élysées le 20 avril dernier, montre à quel point nous, policiers, nous restons les cibles privilégiées de ces barbares.

Au-delà de ces assassinats commis au nom d'un groupe jihadiste, c'est **toute cette violence gratuite à l'encontre des forces de l'ordre** à laquelle nous devons faire face au quotidien.

De plus en plus de nos collègues sont blessés, de plus en plus gravement, montrant toute l'impuissance de nos gouvernements à lutter contre cette montée de la violence.

C'est pour cette raison, pour dénoncer celle-ci et des **conditions de travail déplorables** dans de nombreux endroits sur le territoire, qu'UNITÉ SGP POLICE a fait le choix d'organiser, entre les deux tours de l'élection présidentielle, une **manifestation à PARIS**, pour alerter les deux derniers candidats en lice.

Cette manifestation vous l'attendiez tous, j'en veux pour preuve, votre présence nombreuse, très nombreuse à nos côtés et ce, malgré les contraintes d'emploi et de disponibilité auxquels vous deviez tous faire front.

Sans cette coalition entre certains chefs de service et certains représentants syndicaux, ce n'est pas 10000 que nous aurions été dans la rue mais bien plus encore.

Néanmoins, celle-ci a été un véritable succès et ce succès, c'est à vous que nous le devons.

Vous avez su faire entendre aux deux derniers candidats, la voix des policiers de terrain, la voix des policiers qui, tous les jours sont au contact de la misère humaine, subissent des violences verbales ou physiques et qui, malgré cela, exercent leur métier avec professionnalisme et honneur.

Alors oui, nous avons fait le choix de cette manifestation entre les deux tours, d'adresser notre « livre blanc » à tous les candidats et d'accepter l'invitation de celles et ceux qui souhaitaient nous

rencontrer pour parler de **l'avenir de la police**.

Nous avons fait ce choix car nous considérons que **ce n'est pas à une organisation syndicale d'influer votre choix et de vous dire quel bulletin glisser dans l'urne au moment de cette élection**, au combien importante pour notre pays.

Nous avons fait ce choix car nous considérons que les policiers sont des citoyens à part entière et qu'il appartient à chaque citoyen de choisir à quel candidat il veut apporter son soutien et son vote et que **notre rôle doit rester la défense de vos intérêts et des conditions de travail des policiers**.

Nos concitoyens se sont aujourd'hui prononcés et ont élu, à une large majorité, un nouveau Président de la République pour notre pays.

Au travers de cette élection et des élections législatives qui s'en sont suivies, de nouvelles responsabilités s'imposent à nous, celle de rappeler au Ministre de l'Intérieur, au Premier Ministre et au Président de la République ce que vous disiez dans la rue le 26 avril dernier.

Pour vous redonner espoir, ce nouveau

**Notre rôle doit rester
la défense des intérêts et
des conditions de travail des policiers**

gouvernement ne pourra se limiter à des « réformattes » mais **il devra impulser une nouvelle dynamique pour réorganiser cette maison « police »**.

Si les premières réunions avec le Ministre de l'Intérieur semblent porteuses d'espoir, il conviendra d'aller vite sur certains dossiers, tellement ils ont pris du retard au cours des mois passés.

Nous sommes tous en attente aujourd'hui d'une **véritable réforme des conditions de travail** et notamment de la fin de ces tâches indues, si couteuse en effectifs.

Mais il faudra une véritable volonté politique et, au-delà de cette réforme des conditions de travail, **c'est toute la police qu'il faudra réorganiser**.

Nous ne pouvons plus continuer de la sorte.

Alors que tout le monde souligne l'importance des relations police/population, les policiers restent aujourd'hui en marge de la société du fait de leurs horaires.

Qu'attendons-nous pour mettre en place, partout où c'est possible et en

maintenant l'opérationnalité du service public, **ce cycle à vacation forte demandé par une large majorité ?**

Ce cycle, facteur de resocialisation du policier serait un élément moteur dans ces relations, facteur de resocialisation mais aussi facteur de véritable lutte contre les risques psychosociaux.

En matière de renseignement, si **la création de la « Task-force » semble aller dans le sens et dans une volonté de meilleure coordination de l'ensemble du renseignement**, répondant ainsi à l'une de nos préconisations en la matière et de lutte contre le terrorisme, il conviendra néanmoins, de rester vigilant quant à son efficience dans le temps.

Mais, au-delà de ces deux points, d'autres chantiers restent à remettre en route ou à accélérer.

C'est le cas de **la simplification effective de la procédure pénale** pour laquelle le Ministre nous a indiqué en faire une de ses priorités.

De même, l'investigation, devra faire l'objet d'une écoute et d'une attention particulière tant **la pression est palpable et nos OPJ au bord du « burn-out »**. Là aussi, il sera impossible de continuer dans cette situation.

Enfin, devant la recrudescence du nombre de nos collègues blessés, il appartiendra au

gouvernement de revoir rapidement **la gestion du maintien de l'ordre** et d'adapter, si besoin, les mesures législatives pour nous permettre de neutraliser et interpellier les casseurs avant qu'ils ne se « fassent du flic ».

Nous ne pourrions attendre que l'un d'entre nous soit brûlé vif pour avoir une réponse à nos attentes.

Mais ce n'est pas tout et, comme à chaque changement de gouvernement et de Ministre, il nous appartiendra de remettre l'ouvrage sur le métier.

Vous le voyez, le chantier devant nous est encore colossal mais, pour tous ces dossiers, **vous pourrez compter sur moi et sur toute l'équipe UNITÉ SGP POLICE** pour vous défendre et continuer à défendre tous les policiers et vous obtenir une **PROTECTION et RECONNAISSANCE** digne de ce nom.

Yves LEFEBVRE
Secrétaire Général



Silence, on tourne...

Le braquage comme au cinéma...



Le trois avril dernier, à Orléans, des passants ont requis trois gendarmes après avoir aperçu un homme, arme de poing en main et casque de moto sur la tête, pénétrer dans un bar près du palais de justice. Les gendarmes, n'écoutant que leur courage sont intervenus en pénétrant dans le bar en criant «À terre, jeter tout ce que vous avez !». Les individus dans le bar se sont exécutés, et une fois au sol, ils ont expliqué qu'ils étaient en train de tourner un court-métrage et que l'arme était factice. Le film baptisé «À chacun sa peine» et prévu pour septembre aura procuré des sensations fortes aux étudiants du centre dramatique national d'Orléans présents dans le bar ce jour-là...



Un passage à l'heure d'été tout en humour...

Belle proposition de la DDSP du 44...



Samedi 25 mars, la DDSP du 44 affichait sur son compte Tweeter un message peu banal concernant le changement d'heure prévu plus tard dans la nuit.

Il indiquait ceci :

[#braderie]centre ville de #nantes ce samedi! @police44 vous propose 1 heure de garde à vue en moins cette nuit: profitez de notre offre!

Belle pointe d'humour qui n'a pas laissé indifférents les internautes.



Le petit poucet n'aurait pas fait mieux...

Le voleur qui sème les indices ...



En décembre dernier, un boucher a requis la police de Bagnols-sur-Cèze suite au vol de son sapin qui se trouvait devant la devanture de sa boutique. L'équipage n'a eu qu'à suivre les aiguilles parsemant le sol jusqu'à la porte d'un voisin pour débusquer le voleur. Ce dernier a alors promis de fournir à sa victime un sapin similaire pour le dédommager. Le boucher n'a pas déposé plainte contre son voisin. Elémentaire mon cher Watson...



Quand la police de Dubaï joue à Fast & Furious

Une collection de voitures qui fait rêver le monde entier...



Joli coup de pub pour la police de Dubaï qui compte la collection de véhicules de luxe la plus impressionnante de toute la planète. Elle dispose en effet d'une Lamborghini Aventador, d'une McLaren MP4-12C, d'une Ferrari FF, d'une Bugatti Veyron, d'une Aston Martin One-77 ou encore d'une Mercedes SLS AMG. Récemment, une Lexus RC F avec son moteur V8 de 5 litres délivrant 460 chevaux sous le capot est venue renforcer les rangs de cette impressionnante collection. On trouve même un «Quadski» véhicule capable de passer de la terre à la mer en cinq secondes. Malheureusement pour les policiers, ces véhicules ne servent pas pour les patrouilles, mais

font de temps en temps le show pour renforcer l'image luxueuse du Pays...



Voleurs de Pistaches...

L'apéro, c'est sacré en Roumanie !



Le 16 mars dernier, à Agen, les collègues sont intervenus sur un vol à l'étalage on ne peut plus banal dans un supermarché de la commune. Ce qui est moins banal, c'est la découverte faite dans le coffre du véhicule des deux individus interpellés, de nationalité Roumaine : Des sachets de pistache pour un montant estimé à près de 1000 euros !

De quoi faire un sacré apéro...

En juin prochain, il devront s'expliquer devant le tribunal correctionnel.



Kendji préfère les roulottes...

installées illégalement...



Le 7 avril dernier, les policiers municipaux de Nîmes sont intervenus sur un campement illégal de gitans installés chemin de la tour de l'Évêque.

Ils ont été surpris de tomber sur Kendji Girac, le vainqueur de l'émission The Voice saison 3.

Ce dernier assuré qu'il allait quitter rapidement le camp avec ses proches.

«J'ai beau dormir de temps en temps dans des palaces, je trouve qu'il n'y a rien de plus confortable au monde qu'une roulotte», racontait Kendji Girac dans une interview accordée au Parisien...



Cascadeur improvisé...

L'homme qui ne voulait pas perdre sa Clio...



En début d'année, dans l'Ain, le propriétaire d'une Clio se rend compte qu'un individu est en train de lui voler sa voiture. Il se jette aussitôt sur son véhicule en fuite et parvient à s'accrocher aux barres de toit. Agrippé d'une main, il appelle la Police de l'autre. Le voleur a pris l'autoroute en roulant à 130km/h, avant d'être rejoint par un équipage BAC, qui a réussi à le contraindre de sortir de l'autoroute. Après que le véhicule volé ait percuté la voiture de police, la victime a lâché les barres de toit, se blessant légèrement aux genoux. Le voleur a lui été interpellé par les effectifs BAC peu après.

INVESTIGATION



L'investigation : une priorité !

Le métier d'enquêteur judiciaire assumé par plusieurs dizaines de milliers de policiers nationaux du CEA, OPJ et APJ, est en péril.

L'application de plusieurs lois successives ces dernières années, dictées par les directives européennes et l'augmentation sensible du nombre de dossiers à traiter a engendré plusieurs conséquences directes pour nos collègues procéduriers :

- Alourdissement important des « contraintes de forme »,
- Complexification de la Garde À Vue (nouveaux droits applicables depuis le 15/11/2016),
- Risque de déperdition sur le « traitement du fond », lié au nombre important de dossiers et au temps de traitement nécessaire,
- Pression hiérarchique (gestion statistique des dossiers entrants / sortants), et taux de résolution d'enquête...si cher à nos chefs de service.

L'application de ces multiples réformes, toujours dictées par une volonté du législateur de garantir davantage les droits de la défense, des personnes mises en cause et soupçonnées, a été « subie » par les enquêteurs judiciaires de la Police Nationale et de la gendarmerie.

Ces évolutions ont trop souvent été imposées, sans consultation des agents, sans formation juridique et technique.

Dans la Police Nationale, elles se sont accompagnées de **résurgences de problèmes techniques de décalage de plusieurs mois pour la mise à jour du logiciel de rédaction de procédure (LRPPN).**

Tels des contorsionnistes, nos collègues enquêteurs judiciaires se sont adaptés souvent « sur le tas », bataillant avec les directives données au dernier moment, sans appui réel de la hiérarchie administrative police et trop souvent en décalage avec la hiérarchie judiciaire.

LE SYSTÈME EST AU BORD DE L'EXPLOSION

En théorie, nous avons un même but : répondre aux demandes des justifiables et en premier lieu à celles des plaignants et victimes.

Mais, chacun doit gérer de son côté ses contraintes d'objectifs de résultats, de suivi d'enquêtes, d'application des nouvelles contraintes procédurales ou de logiciel de rédaction de procédure.

Le système est au bord de l'explosion, tant les contraintes sont fortes et la masse de dossiers à traiter est importante.

La complexité de certaines investigations vient dans certains domaines compliquer également les choses, nécessitant

technicité, moyens matériels et financiers, en personnels, et...temps de traitement supplémentaire (financier, délinquance organisée, internationale et de plus en plus mobile, internet,...sans oublier le domaine très sensible de la lutte anti-terroriste).

Pour la justice comme pour les fonctionnaires et militaires chargés des enquêtes, **la tension est palpable. Trop de contraintes, trop de stress.**

UNITÉ SGP POLICE ne cesse d'alerter l'Administration sur l'accumulation trop importante de contraintes qui amènent certains de nos collègues du CEA, de plus en plus nombreux, au burn out ou à demander à quitter leurs fonctions judiciaires.

Ces deux dernières années, les promesses de simplification procédurale ne se sont manifestées que par des « mesurette », qui ont certes ouvert la voie, mais sont **loin de répondre aux attentes des OPJ et APJ procéduriers.** (Voir WEBZINE UNITÉ SGP POLICE « Investigation » de l'automne 2016).

La dernière loi du 3 juin 2016 incluant une évolution des nouveaux droits pour les personnes gardées à vue (GAV) et leurs avocats, applicables depuis le 15 novembre 2016, a totalement exaspéré les enquêteurs judiciaires.

Un mouvement sans précédent dans la police de demandes de retrait ou de suspension de l'habilitation OPJ a vu le jour au dernier trimestre 2016, relayé par UNITÉ SGP POLICE.

Il a démontré que la hiérarchie judiciaire (parquets généraux et Ministre de la justice) et la hiérarchie du Ministère de l'Intérieur étaient **incapables d'apporter une réponse concrète et technique aux problématiques importantes** vécues par ces agents :

Au niveau procédural (application des nouveaux droits, notamment celui du GAV de communication avec un tiers), comme au niveau des difficultés techniques d'un LRP non mis à jour. **INCONCEVABLE !**

IL EST URGENT QUE LE POUVOIR POLITIQUE RÉPONDE AUX ATTENTES DES ENQUÊTEURS

Légalement, il n'est en effet pas possible de retirer une habilitation OPJ à un agent, sauf en cas de nouvelle affectation dans un service où cette qualification ne peut être exercée (CRS M/O, R.T., Formation...), ou en cas de procédure disciplinaire.

Il est donc urgent que le pouvoir politique réponde aux attentes des enquêteurs.

Le Ministère de la Justice, comme le Ministère de l'Intérieur, n'a **pas d'autre choix que de prendre acte de ce légitime et fort mécontentement, et de donner suite à nos revendications** de modification nécessaire des circulaires d'application, et autant que possible de modification « sur la prochaine mandature » de la loi !

UNITÉ SGP POLICE avait donc le **DEVOIR de saisir tous les candidats à l'élection présidentielle 2017 et les partis des candidats aux élections législatives concernant nos revendications prioritaires**, que cela soit pour le domaine si important de la procédure pénale, que celui des conditions de travail (effectifs, moyens, matériels...), d'évolution des textes protégeant mieux les policiers, ou de revalorisation indemnitaire et salariale.



Michel CHOUIPPE-MACE
Réfèrent National
Secteur Investigation/RT

CHSCT



Formation des représentants CHSCT

Les CHSCT sont devenus des commissions incontournables.

En termes de santé/sécurité/travail, le code du travail s'applique également dans la police. L'excuse du manque de budget ne peut justifier que nos collègues voient leurs conditions de travail se détériorer.

Le chef de service au regard des textes est considéré comme employeur. En cas d'absence de démarche de prévention, ou de plan d'actions mené, il engage sa responsabilité pénale et civile.

Conformément aux dispositions du décret n°2016-1403 du 18 octobre 2016 relatif à la formation des membres des représentants du personnel des instances compétentes en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail, une convention a été établie entre la FSMI-FO et le CFMS de la Conf-FO (Centre de Formation des Militants Syndicalistes) pour animer les formations des représentants titulaires et suppléants siégeant en CHSCT.

5 représentants de la FSMI-FO à savoir Hervé Vicente, Alain Vastel, Christian Pous et Louis-Guy Dubois pour UNITÉ SGP POLICE et Philippe BELAMY pour FO-Pref ont participé à un stage d'animateur CHSCT FPE organisé par le CFMS à la Conf-FO du 06 au 10 Février 2017 afin d'être reconnus formateur CHSCT.

Le 16 mars 2017, Hervé, Alain, Christian, Philippe et Louis-Guy se sont réunis au siège d'UNITÉ SGP POLICE-FO pour monter le module de deux jours de formation CHSCT.

À ce jour, plusieurs formations ont déjà eu lieu sur le territoire à savoir Montpellier, Lille, Reims et Bordeaux.

Comme le précise le décret n°2016-1403 du 18 octobre 2016, les frais de stage (restauration, déplacement, hébergement) sont pris en charge par l'administration.

Tous les représentants titulaires et suppléants de la FSMI-FO siégeant en CHSCT devront faire cette formation avant la fin du mandat.

Les CHSCT sont le levier qu'UNITÉ SGP POLICE et la FSMI-FO comptent bien utiliser pour permettre l'amélioration des conditions de travail de nos collègues en rappelant aux représentants de l'administration leurs obligations et les textes qui les prévoient.



Louis-Guy DUBOIS
Secteur Conditions de Travail
Formateur CFMS/FSMI/CHSCT



L'Agent du Renseignement Territorial

LE CAMÉLÉON DE
LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

L'agent du Renseignement Territorial doit faire preuve d'une grande capacité d'adaptation dans les missions qui lui sont confiées. Tantôt appelé à rédiger des notes d'informations, tantôt amené à s'improviser « officier de sécurité » lors de la venue de personnalités et tantôt employé comme BIVP lors de l'organisation de manifestations de voie publique, il ne sait plus où donner de la tête. Difficile dès lors de parler de professionnalisation à des fonctionnaires dit spécialisés et simplement formés à faire de l'analyse.

**GROUPE RADICALISATION :
LA BONNE CUISINE SANS
LES USTENSILES**

Dans un contexte terroriste, et plus particulièrement depuis les attentats du 13 novembre 2015, le Renseignement Territorial, initialement voué, entre autre à travailler sur l'islam de France, a glissé vers la mission de lutte contre la radicalisation.

Par voie de conséquence, un an après la création du Service Central du Renseignement Territorial (SCRT), des fonctionnaires déjà en poste au sein des SZRT, SDRT et SRT, ont été redéployés

dans les groupes radicalisation, souvent au détriment d'autres divisions comme la Division de l'Information Économique et Sociale ou la Division des Mouvements Contestataires et des Communautés Étrangères. Aussi, des ouvertures de postes profilés, souvent réservés à des anciens fonctionnaires de la Direction Générale de la Sécurité Intérieure (DGSI), ou de la Sécurité Publique sont venus renforcer les troupes dans la lutte contre la radicalisation.

**RYTHME DE TRAVAIL
À FLUX TENDU**

Malgré le renfort de ces nouvelles forces vives, inexpérimentées pour certaines, **les fonctionnaires du RT se sont retrouvés confrontés et sont toujours confrontés à un déferlement de signalements de personnes susceptibles d'être radicalisées**, leur imposant un rythme de travail en flux tendu, représentant près de 50 % de l'activité des RT. Tel un quart de jour, les fonctionnaires doivent traiter la déferlante livrée à l'état brut sans filtre aucun (signalement facebook, signalement éducation nationale...).

Ainsi, avec une simple formation d'analyste en renseignement (10 jours n'abordant pas les spécificités de l'islamisme radical) et des moyens techniques très limités, **ils assurent avec**

leur faible expérience la surveillance du repli identitaire et du communautarisme. Difficile alors de mettre en œuvre des entretiens administratifs sans pouvoir consulter directement les fichiers de la DZSI, avec pour seul outil l'accès au Fichier du Signalement pour la Prévention et la Radicalisation à caractère Terroriste (FSPRT) (base de données existant de moins de trois ans), et au fichier du Traitement des Antécédents Judiciaires (TAJ) (avec un accès restreint).

Il est très périlleux de se voir propulsé à mener des perquisitions « administratives » toujours sans expérience, y compris en judiciaire, et sans protection (cagoule) garantissant l'anonymat des agents.

Aussi, appelés à assurer la sécurité de manifestations ou de voyages officiels, il règne dans les groupes radicalisation des RT une confusion milieu ouvert / milieu fermé, qui laisse peu de place à la culture de la sécurité présente à la SI.

Les agents du RT affectés dans les groupes radicalisation regrettent de ne pas bénéficier de la même protection de leurs homologues de la SI, voire même de leurs collègues affectés en Section Zonale de la Recherche et de l'Appui (SZRA) (bénéficiant d'une identité Secret Défense).

LE RG TRADITIONNEL AVEC DES MOYENS TRÈS LIMITES

Véritables descendants des Renseignements Généraux, les agents du RT assurent parmi leurs missions un suivi régulier de la vie des entreprises privées, des établissements publics, des relations avec les communautés étrangères ou bien du suivi de l'Islam de France. Ils doivent ainsi se créer un réseau afin de tisser un maillage territorial qui leur permettra de détecter et d'anticiper toute action ou mouvement de voie publique. Leur fine analyse permet au Préfet de Région et au Service Central d'avoir une « température ambiante du terrain ».

UN PROBLÈME DE CRÉDIBILITÉ DÙ AU MÉLANGE DES MISSIONS

De telles missions basées sur les rapports humains **devraient être assorties de dotations matérielles suffisantes**. En effet, que dire de ces agents du RT qui se voient attribuer des cartes de visites de fortune, des smartphones pour les plus chanceux sans accès internet, de budget quasi-nul pour inviter leur contact à prendre un café, d'oreillettes radio discrètes d'un autre temps et de radios défaillantes.

Par ailleurs **ces agents du Renseignement**, professionnalisés dans des domaines allant de la Santé à l'Agriculture en passant par les groupes extrêmes et côtoyant régulièrement des chefs d'entreprises ou élus, **peinent à trouver leur positionnement et une crédibilité lorsque qu'ils se voient engagés dans des missions de « plante verte » devant une entreprise qu'ils suivent quotidiennement, lors de la venue d'une personnalité politique**.

DES « BIVP » TRÈS EXPOSÉES

Quelles que soient leurs spécificités, tous les agents du RT ont été sans exception employés lors des grandes manifestations contre la loi « EL KHOMRI ». Les derniers événements ont démontré la volonté de certains individus de groupes issus de l'extrême gauche de porter atteinte à l'intégrité physique des fonctionnaires de Police, notamment par l'utilisation de cocktails molotov, de barres à mine, pétards et projectiles.

Une réflexion doit être menée sur l'emploi des agents du RT lors de manifestations afin de les protéger et qu'ils ne soient plus lâchés seul ou laissés en pâture au milieu des manifestants. Les missions qui leurs sont confiées doivent être revues afin d'exposer un minimum les fonctionnaires engagés.

UNE RÉFLEXION DOIT ÊTRE MENÉE POUR PROTÉGER LES AGENTS DES RT SUR LES MANIFESTATIONS

Le comptage des participants devrait se faire uniquement depuis les points hauts, le passage de messages radio devrait être exceptionnel et non plus réservé à la retranscription verbale du contenu des banderoles déployées et des slogans scandés !

Avec la récurrence des manifestations, la prise de contact avec les organisateurs de rassemblement le jour de la manifestation doit être proscrite afin que les personnels engagés restent anonymes et ne soient plus identifiés en tant que « policiers ».

N'oublions pas que des sites comme « Copwatch » sont toujours alimentés en photos de policiers afin de les identifier. Ces arguments sont d'autant plus valables, au vu de la réaction inacceptable du syndicat « CGT Publicis » (1^{er} mai 2017) sur les brûlures graves infligées à notre collègue de la CRS 51. Les rapports avec les représentants syndicaux lors de rassemblement doivent également s'effectuer avec la plus grande vigilance.

La réalité du terrain en est toute autre, les fonctionnaires du RT se mêlent à la foule avec une oreillette identifiable de tous (lorsqu'ils en sont dotés) et une radio toute aussi difficile à dissimuler que la prééminence de leur SIG SAUER. **Ce sont les fonctionnaires les moins équipés !**

Rappelons qu'ils ne sont pas formés à évoluer au sein d'une manifestation et qu'ils ne bénéficient pas d'action de formation telle que l'habilitation au bâton de défense. Autant dire qu'en cas d'agression, il sera difficile pour les fonctionnaires employés au maintien de l'ordre de leur venir en aide.

LA DURE RÉALITÉ

Contrairement à la DGSI, le Renseignement Territorial n'appartient pas à la communauté Française du renseignement. Relayé au deuxième cercle du renseignement, ses agents s'exposent régulièrement dans l'accomplissement de leurs missions et jouent les seconds rôles avec la Direction du Renseignement de la Préfecture de Police (DRPP) et la Sous-Direction de l'Anticipation Opérationnelle de la Gendarmerie.

OPÉRATIONNEL DOIT RIMER AVEC SÉCURITÉ

Nul doute, que si le Renseignement Territorial avait été rattaché à la DGSI, ses agents auraient bénéficié des formations existantes, d'un savoir faire, et de la culture de la sécurité garantissant la protection de chaque agent.

Opérationnel doit rimer avec sécurité des missions et sécurisation des agents.

Un groupe national de travail du renseignement commun au RT, à la DRPP et à la DGSI a été réuni au Bureau National UNITÉ SGP POLICE les 7, 8 et 9 février 2017. Il a été animé par Francis F. (délégué national SI) avec la participation de délégués de services de ces trois directions.

Il en est ressorti un rapport complet et riche en propositions, qui a été intégré au Livre Blanc initié par le Bureau National UNITÉ SGP POLICE-FO et remis aux principaux candidats à la Présidentielle 2017.

Article co-rédigé par Michel CHOUIPPE-MACE, référent national Investigation/R.T. et Cyril JEANNIN, référent Renseignement Territorial Région Nouvelle Aquitaine.



Michel CHOUIPPE-MACE
Référent National
Secteur Investigation/RT



CSI 94 : On VEUT le «Vendredi Fort» !

La CSI 94 est née lors de la création de la Sous-Direction des Services Spécialisés. Cette Sous-Direction, prévue dans la réforme du « Grand Paris » devait être le « fer de lance » de la DSPAP.

Sa mise en place fut un « réel cataclysme » pour mes collègues, plus particulièrement ceux de la CSI 94.

J'en parle en connaissance de cause, je vous livre ici mon témoignage, car j'étais moi-même, à cette époque, affecté dans ce service.

Un peu d'histoire...

La CSI 94 se nommait auparavant la Compagnie Départementale d'Intervention du Val-de-Marne, plus connue sous le nom de « CDI 94 ». Elle dépendait directement du SOP 94 qui disposait, lui-même, de sa propre hiérarchie. Cette dernière était composée d'un Commissaire expérimenté et d'un Officier très proche de ses effectifs.

La CDI 94 s'est toujours faite remarquée par ses excellents résultats et par sa maîtrise du Maintien de l'Ordre; son intervention lors du G8 à Évian en est un bel exemple.

Son placement sous la direction de la SDSS bouleversa considérablement le quotidien des fonctionnaires : plus de hiérarchie directe, des Directeurs basés à la Préfecture de Paris, du matériel promis

qui, en fait, arrivait au « compte-gouttes », un parc automobile qui se dégradait à grande vitesse etc...

Les collègues nouvellement affectés à la CSI 94 ont vu leur avancement reculer de deux voire trois ans. Les mutations au sein du département sont mêmes devenues complexes...

**TOUJOURS PRÉSENTS SUR LE TERRAIN,
AU SERVICE DES CITOYENS,
TOUJOURS IRRÉPROCHABLES**

Depuis 2009, nos Directeurs n'arrivent pas à trouver un cycle horaire stable : cycle 6/1 puis cycle 5/2.

En 2012, Monsieur LEBORGNE voulait imposer un 4/2. Nous avons alors, en maintenant une pression constante, réussi à trouver un compromis : cycle 4/2 pour les nouveaux arrivants et cycle 5/2 pour les anciens.

En janvier 2015 (après de nombreux départs de collègues), un cycle 4/2 « à bascule » (composé lui-même de 2 après-midi et 2 matins) a été proposé par Monsieur Mercier, et ce, sans jamais être validé en CTI.

Pour rappel, le cycle officiel de la CSI 94 est le 5/2, comme quoi, tout est possible à la Préfecture de Police !

Tous ces changements, tous ces bouleversements, les fonctionnaires de la CSI 94 les ont vécus sans faillir professionnellement.

Toujours présents sur le terrain, au service des citoyens mais surtout de leur hiérarchie, ces fonctionnaires ont été, et sont toujours, irréprochables.

Grâce à eux, la direction s'est vue octroyer de plus grandes responsabilités. Grâce à eux, les Commissaires et Officiers ont été mis sur le devant de la scène.

En début d'année, lors de l'annonce par la cour des comptes européenne de la fin du cycle 4/2 à bascule sur tout le territoire, c'est sans méfiance, sans aucune hésitation que **la grande majorité des collègues de la CSI 94 a choisi le cycle à vacation forte, aussi appelé « VENDREDI FORT ».**

Un week-end sur deux, un mercredi sur deux : un cycle dans lequel cohabite parfaitement vie privée et vie professionnelle.

Un juste retour des choses par rapport à tout le travail fourni pendant des années. Tout ce travail qui met quotidiennement en avant les Directeurs de la Préfecture de Police, et tous les élus du gouvernement, notamment lors de la vague d'attentats qui a touché notre pays.

Mes collègues pouvaient légitimement attendre « un retour sur investissement », « un remerciement », « un peu de reconnaissance » ou même simplement un peu d'attention.

Les mots me manquent pour raconter la fin de cette histoire...

Je finirai donc en pointant du doigt l'inacceptable : un directeur de la SDSS, aux ordres d'un DSPAP autoritaire, rigide et indifférent aux paramètres humains et qui n'entend pas la voix des Policiers de la CSI 94.

Ils n'ont pas hésité à réaliser un véritable « sketch » lors de la présentation des cycles horaires : une « farandole » de 4/2, une mise en avant d'un 4/2 imaginaire, qui ne figure même pas dans l'IGOT et surtout, aucune trace du cycle à vacation forte.

LA PRÉFECTURE DE POLICE NE VEUT PAS ENTENDRE PARLER DU VENDREDI FORT À LA CSI 94

L'Officier, autrefois le père de la CDI 94, est aujourd'hui devenu l'inconnu de la CSI 94.

La Préfecture de Police ne veut pas entendre parler du « Vendredi Fort » à la CSI 94, elle ne veut même pas essayer !

« Effet boule de neige », « trop de week-end », « trop de mercredis », « manque d'opérationnalité », « les collègues seront trop bien »,... on aura tout entendu pour justifier ce refus.

En tant que Secrétaire Départemental UNITÉ SGP POLICE 94 et au nom de l'ensemble de mes Collègues, **je n'attends qu'une chose : un bien meilleur traitement que celui que vous leur infligez et qui passe par la mise en place rapide du « vendredi fort » à la CSI 94.**



Angelo BRUNO
Secrétaire Départemental
Val de Marne

SEINE-SAINT-DENIS



- Réforme territoriale dans le 93 - Une réforme à l'encontre du bon sens...

Le 14 mars 2017, l'ensemble des organisations syndicales, tous corps confondus, était reçu par le Directeur Territorial du 93 pour nous faire part d'un projet de réforme d'envergure sur notre département.

Le projet prévoit de diminuer le nombre de Circonscriptions, en passant de 22 commissariats de plein exercice à une dizaine....

Une nouvelle cartographie du département nous a été présentée. L'objectif de cette réforme serait, selon nos autorités, un redéploiement des Policiers afin d'optimiser l'opérationnel et d'améliorer les conditions de travail de nos collègues....

Une réforme à 0€, avec quelques promesses d'avancements, toujours pour les mêmes bien évidemment.

Une réforme sans moyen immobilier, sans prendre en compte les changements de lieux de prise de service qui induiront l'augmentation du temps de trajet domicile-travail, sans places de parking supplémentaires, sans nouveaux véhicules, sans RIEN en fait !!!

À l'heure où nous devrions rapprocher la population de sa Police, cette réforme irait à l'encontre du bon sens.

Cette réforme, quoi qu'en disent les autorités, a pour but de faire des

économies d'effectifs car Oui, la solution à la majorité de nos problèmes est directement liée au manque d'effectifs, au manque de véhicules, au manque d'armement, au manque de formations ou d'habilitations, au manque d'entretien des services....

Les collègues du département croulent sous le nombre de dossiers à traiter, sous le nombre de missions Police Secours à assurer... Alors nous l'affirmons haut et fort, **cette réforme ne changera rien à ces problématiques !** Pour régler les problèmes opérationnels, **il n'y a qu'une solution : des effectifs et des moyens.**

Nous l'affirmons depuis le protocole 2008, la suppression des 10000 Policiers a entraîné la désorganisation de la majorité des services !

Il est temps que nos autorités prennent leurs responsabilités et nous donnent les moyens de travailler plutôt que de faire des économies sur le dos des Policiers !!! Il est temps que le statut social du Policier soit **une PRIORITÉ** pour l'administration : plus que jamais nous attendons **PROTECTION et RECONNAISSANCE !!!**



Arnaud LEDUC
Secrétaire Départemental
Seine-Saint-Denis



ASA Province 69 : CSP Lyon, Villefranche/Saône, Givors

Un effet dopant en 2017 et 2018 sur le pouvoir d'achat des Policiers Rhodaniens en quête d'une reconnaissance légitime portée devant les Tribunaux Administratifs par UNITÉ SGP POLICE et ses délégués :

Mars 2017, du CASH pour les collègues du Rhône !

Avec des sommes conséquentes versées sur les salaires des collègues (pouvant aller jusqu'à 10000 euros), il va sans dire que ces montants sont du « sonnante et trébuchant » pour les collègues. Comparé aux « mesurette » pour le CEA, annoncées de 2020 à 2025 par le protocole de l'UNSALLIANCE que nous n'avons pas signé, les collègues sont convaincus :

UNITÉ SGP POLICE est véritablement un syndicat proche de leurs attentes du quotidien !

Cette victoire syndicale d'UNITÉ SGP POLICE, nous la devons également à nos délégués de terrain que nous saluons dans cet article, tant ils ont été présents pour les collègues, pour le collectif de ce dossier. De nombreux collègues d'autres OS voulant s'appuyer sur notre technicité nous rejoignent.

Exigé par UNITÉ SGP POLICE 69 en Comité Technique du Rhône, par le biais de notre déclaration préalable du 15 Juin 2015, appliqué en 2017, cette victoire est votre, est nôtre :

LA PROCÉDURE COLLECTIVE A PAYÉ !

Régularisation en cours et à venir :

Les reconstructions de carrières arrivent par dizaine dans les services de la DDSF du Rhône pour celles et ceux qui ont une ordonnance de jugement. Pour les autres, les reconstructions s'établiront comme suit : les retraités, celles et ceux ayant établis seulement un CR, et enfin celles et ceux qui n'ont pas établi de CR. Les collègues auront tous le bénéfice de l'ASA Province sur leurs échelons mais pas à l'identique sur le pécuniaire.

En effet, l'application de la rétro activité quadriennale s'appliquera en l'état sur ces dossiers. Ils sont aujourd'hui les victimes de « mauvais conseillers » qui leurs avaient conseillé de ne pas aller au Tribunal Administratif, parfois même par

voix de tract, prétextant que tout le monde allait être régularisé. Ce fut une erreur monumentale, avec des conséquences pécuniaires aujourd'hui importantes.

Ces mêmes « conseillers » se permettent aujourd'hui d'expliquer aux collègues que c'est de leurs fautes, par manque d'assiduité de leur part sur le dossier, les collègues apprécieront....

Les laissés pour compte de l'interprétation des textes :

Débouté de notre recours devant le Conseil d'État début 2017, concernant les collègues ayant des arrêtés autre que « CSP Lyon », UNITÉ SGP POLICE ne comprend toujours pas et ne cautionne pas cette interprétation des textes.

UNITÉ SGP POLICE fidèle à son adage « Nous ne lâchons rien ! », a déposé dans la foulée un recours auprès de la Cour Européenne des Droits de l'Homme.

La réécriture de la loi doit également se faire pour celles et ceux (Paris et banlieue Parisienne) ayant perdu le bénéfice de l'ASA, car cette victoire, ne l'oublions pas, s'est faite à budget constant par l'administration.

En attendant l'aboutissement de ce recours, les collègues ayant fait confiance à UNITÉ SGP POLICE du Rhône se voient reconstruire leur carrière (nouveaux arrêtés d'échelons allant de quelques mois à 36 mois selon leur ancienneté) et commencent à percevoir des sommes sur leurs salaires pouvant aller jusqu'à 10000 euros :

Du réel, du concret et du solide pour 1400 Policiers Rhodaniens ayant été au T.A !

À l'heure où nos concitoyens se sont prononcés et élus le nouveau Président de la République, UNITÉ SGP POLICE tient à rappeler que son rôle de syndicat policier est d'œuvrer à la défense des intérêts moraux et particuliers et à l'amélioration des conditions de travail des policiers.

LE POLICIER EST UN CITOYEN RESPONSABLE



CHAQUE POLICIER EST LIBRE DE SON CHOIX POLITIQUE

UNITÉ SGP POLICE est là pour défendre les policiers, tous les policiers afin d'obtenir PROTECTION et RECONNAISSANCE digne de ce nom, comme il l'a toujours fait.

PROTECTION ET RECONNAISSANCE, SEUL LEITMOTIF D'UNITÉ SGP POLICE

Nombre de voix de Policiers du Rhône se sont élevées sur les réseaux sociaux ET en nous appelant au bureau départemental pour crier au scandale suite au positionnement politique de certaines OS.

À l'image des mensonges à répétition de ces OS et de la défense maladroite qui fut ensuite mise en scène (c'est un « fake », ou encore « ce n'est pas nous dans le Rhône ... »), UNITÉ SGP POLICE considère qu'un policier est un citoyen à part entière et est à même de choisir le candidat à qui il voulait apporter son soutien et son vote. Il nous appartenait donc, en tant qu'organisation syndicale, de laisser chacun libre de son choix sans intervenir dans le débat démocratique de l'élection présidentielle, ce que nous avons fait.

Qu'il s'agisse de contourner une question embarrassante ou d'éteindre un incendie syndical en cours, la formule « nous ne cautionnons pas » ou encore « c'est pas nous, mais le bureau national » a été pire que tout. Ce message manifestement de mauvaise foi relève tant d'un réflexe défensif, que d'une posture inadaptée à la gestion de la crise que traverse cette OS alors que chaque jour un élément nouveau publié l'accablait davantage.

Cette formule-choc n'aura contribué qu'à achever son image tout en resserrant l'étau de la crise autour de lui. Aucun mot d'excuse ou de reconnaissance de sa responsabilité ne sera formulé (excepté par copié/collé d'un courrier « type » diffusé sur certaine boîte mails de délégués de ces OS mais... sans diffusion sur les réseaux sociaux), aucune promesse visant à les faire apparaître mobilisés pour que cela ne se reproduise plus ou pour mettre fin à sa situation de donneur d'instruction

de vote. Cette irresponsabilité arrogante a exaspéré l'opinion publique Policière et ajoute une crise à la crise.

En conclusion

Le retour aux fondamentaux s'impose ! L'écart entre les promesses de campagne et les engagements souscrits auprès de l'administration par ces OS, nourrit le naufrage annoncé, attendu, évoqué, observé depuis plusieurs mois par ces « syndicats » signataires d'un protocole au rabais.

Notre responsabilité, a été de convaincre toutes celles et ceux qui n'ont pas renoncé, de la nécessité de faire force commune sur ce dossier de l'ASA Province.

Seule une organisation syndicale comme UNITÉ SGP POLICE, dans une lutte de longue haleine, inédite, ouverte sur la technicité et porteuse d'un projet ayant des effets pécuniaires importants, a pu permettre la convergence de toutes les forces qui souhaitaient construire une stratégie d'un syndicalisme policier nouveau, en phase avec les collègues :

Un syndicalisme de combat, force d'opposition et de proposition pour les Policiers du Rhône.

Les Chantiers d'espoir vont y contribuer, comme par exemple l'extension progressive à d'autres services de la Vacation Forte sur la DDSP 69 : NON ce n'est pas un rêve, mais une volonté commune pour le bien être de toutes et tous !

**Rejoignez-nous à UNITÉ SGP POLICE
ENSEMBLE PLUS FORT !**

Nous ne lâcherons rien !



Sébastien THILLET
Secrétaire Départemental
Rhône



Un nouveau président, Et maintenant ?

Lorsque nous avons intégré notre institution, nous avions un métier à risque, aujourd'hui force est de constater qu'il est devenu **DANGEREUX !**

Nous ne comptons plus le nombre de collègues qui déconseillent à leurs enfants de devenir Policier.

Il ne se passe pas un jour, une intervention, une mission de police sans que l'un des nôtres soit la cible de menaces, d'agressions, de violences, ou de tentatives de meurtre !

En effet, nous ne pouvons oublier nos collègues brûlés vifs dans leur véhicule de police à Viry-Châtillon.

Nous ne pouvons oublier l'ensemble de nos collègues blessés lors de différentes manifestations (loi travail, etc...).

Nous ne pouvons oublier le courage et le sang versé par nos collègues dans la lutte contre le terrorisme : Charlie Hebdo, BATACLAN, HYPER CASHIER et bien entendu sur les Champs Élysées...

NOUS ne soulignerons jamais assez l'héroïsme des policiers qui exercent aujourd'hui leur profession dans une situation de guerre !

Car n'oublions pas, le terrorisme nous a déclaré la guerre !

Et pour MAINTENIR LA PAIX il nous faut être nous même protégés !

C'est pour cette raison qu'UNITÉ SGP POLICE EXIGE que nos gouvernants NOUS donnent les moyens de LEURS ambitions !

LA RÉUNION fera-t-elle partie des bénéficiaires des 250 millions du Plan Sécurité Publique ???

Ou cet argent servira-t-il une fois de plus à financer les primes des commissaires et des officiers ? À leur créer des grades supplémentaires ?

Parce que nous les Gradés, Gardiens et ADS de LA RÉUNION, force est de constater que NOUS N'EN N'AVONS JAMAIS VU LA COULEUR !

POUR MAINTENIR LA PAIX, IL NOUS FAUT ÊTRE NOUS-MÊME PROTÉGÉS !

Alors que des centaines d'effectifs sont prévus dans le cadre du PLAN SÉCURITÉ OUTRE MER pour les autres DOM TOM, il est aberrant, consternant et révoltant que la Réunion soit TOTALEMENT exclue de ce dispositif. Il en est malheureusement de même concernant le PLAN BAC.

Comment accepter une fois de plus que La Réunion soit écartée de l'attribution de VL spécifiques BAC ??

La sécurité des Réunionnais et de ses Policiers est elle une priorité pour nos gouvernants ?

Sommes nous des Français à part entière ou ENTièrement à part ?

Comment protéger la population Réunionnaise alors que nous n'avons même pas assez d'effectifs pour assurer nos missions en TOUTE SÉCURITÉ.

Combien de drames encore pour pouvoir prétendre à une sécurité DIGNE DE CE NOM.

Nous l'avons dit, nous le répétons il manque à LA RÉUNION 100 policiers pour enfin travailler dans la

NORMALITÉ.

Est-ce trop demander ?

Est-ce trop demander de travailler dans des commissariats dignes, propres, équipés ?

Est-ce trop demander que de pouvoir bénéficier de brassard de police, de casques pare-balles, de bâtons télescopiques, et j'en passe, SANS AVOIR À QUÉMANDER, À SUPPLIER ??

Est-ce trop demander que d'exercer avec un cycle horaire adapté ?

Est-ce trop demander que de pouvoir profiter de nos familles et nos proches UN week-end sur DEUX ?

NOUS EXIGEONS DES ACTES DE NOTRE VIVANT ET NON À TITRE POSTHUME !

Ne méritons nous pas aussi RECONNAISSANCE ET CONSIDÉRATION ?

Monsieur le nouveau Président de la République, le moment est venu de nous montrer VOTRE soutien en vous engageant sur des mesures fortes en faveur des Policiers de La Réunion?

Nous en avons RAS-LE-BOL.

La coupe est pleine de belle paroles et de médailles diverses.

Nous EXIGEONS DES ACTES !!!.....

ET nous les exigeons de notre vivant et NON à titre posthume !



Gilles CLAIN
Secrétaire Départemental
La Réunion

Les manchois ont répondu présents !



Le 26 avril 2017, les collègues venus des différentes circonscriptions du département, se sont mobilisés pour la grande manifestation nationale de l'entre deux tours de l'élection présidentielle, organisée à Paris.

Cette manifestation qui avait été décidée à l'unanimité, lors du dernier Conseil Syndical National du mois de mars dernier, avait pour but d'interpeller les

deux candidats encore en lice à l'élection présidentielle en réclamant **PROTECTION et RECONNAISSANCE**.

Non à la présomption de culpabilité des policiers, allègement de la procédure pénale (OPJ submergés !), mise en place du cycle de la vacation forte pour tous, renfort d'effectifs, non à la remise en cause de notre statut spécial...étaient autant de revendications portées, sur une première partie de l'itinéraire, pour que les deux candidats prennent conscience du réel malaise policier.

Place Vauban, Yves LEFEBVRE, Secrétaire Général de notre organisation, exhortait les deux candidats à prendre des mesures fortes très rapidement pour toute la profession.

À l'issue du discours, en silence, sans banderole et sans slogan, nous marchions jusqu'au 102 de l'avenue des Champs Élysées, à l'endroit même où Xavier, notre collègue de la 32^{ème} compagnie, avait été lâchement assassiné.

Après le dépôt de gerbes, une Marseillaise spontanée se faisait entendre, précédée d'applaudissements.

Moment d'hommage très émouvant.



Cyrille POSTAIRE
Secrétaire Départemental
Manche

Morosité dans le département de l'Aisne

Le manque d'OPJ dans les différentes BSU est criant.

À la CSP Château-Thierry, à **partir de Septembre 2017, seulement deux OPJ assureront les permanences 7/7jrs H24**. (Mutation non remplacée, démission, départ en retraite).

La DCSP n'ayant pas été sollicitée pour l'ouverture de postes profilés OPJ, en 2017, pour cette circonscription, aucune arrivée n'est prévue. Le mouvement polyvalent est ouvert aux Gardiens de la Paix et Brigadiers de Police.

Le manque d'effectifs est criant malgré un EDFA conforme.

Et pourtant, dans certaines circonscriptions, la **patrouille « POLICE SECOURS » est composée en permanence d'1 CEA et d'1 ADS**.

Pour favoriser, la sécurité de la patrouille, l'ADS fait fonction de CHEF DE POSTE.

Pourvu qu'il ne se passe rien !!! Jusqu'au jour où...

Et qui devra rendre des comptes ?

Le Chef de Brigade qui n'aura pas appliqué le règlement.

Il faut que cela cesse. Et le renfort des réservistes n'est pas une solution pérenne, les collègues devant partir en retraite de plus en plus tard.

Pas de mise en place de la « VACATION FORTE », en Brigade de Roulement de Jour comme de Nuit dans le département.

Plus de 80 % des collègues ont plébiscité ce cycle. **Le médecin de prévention a été saisi**, des collègues sont en arrêt maladie pour Burn-Out, demande de déclenchement de cellule de veille pour les Risques Psycho-sociaux, demande de CHSCT, etc...

La hiérarchie a imposé un 4/2 compressé, inversé ou parisien dans les services.

L'Unité Départementale d'Intervention a vu ses effectifs fondre de plus de 40 % depuis sa création. Cette unité devait être renforcée en Avril 2017, et toujours rien.

Interrogée par notre Organisation syndicale, la DCSP nous indique que notre département n'est pas attrayant.

Faite en sorte qu'il le devienne en affectant des collègues, afin de mettre en place le cycle « Vacation Forte », et d'augmenter considérablement le nombre d'avancement.

Ce n'est pas en bloquant les mutations des collègues que cela va améliorer la situation du département de l'Aisne qui sombre petit à petit, et jusqu'à quand ?



Stéphane MORAIN
Délégué Départemental
Aisne



PRÉFECTURE DE POLICE

Direction de l'Ordre Public
et de la Circulation
Sous-Direction Régionale de la Circulation
et de la Sécurité Routières
Service d'Etudes d'Impact



Bilal THAMINY
Chef du S.E.I.

Philippe ARGENTIN
Adjoint au Chef du S.E.I.

Stéphane MOUREY
Délégué S.E.I.

S.E.I. Service d'Études d'Impact

QU'EST-CE QUE LE SEI ? QUEL EST SON RÔLE ?

Le Service d'Etudes d'Impact est une unité de la Direction de l'Ordre Public et de la Circulation, rattachée à l'état-major de la Sous-Direction Régionale de la Circulation et de la Sécurité Routière, de la Préfecture de Police de Paris. Ce service est constitué essentiellement d'effectifs du CEA et il est dirigé par un Attaché d'Administration.

Le rôle principal du SEI est d'étudier et d'émettre un avis, à l'attention du Préfet de police concernant tous les projets d'aménagements sur la voie publique pouvant impacter la circulation, routière et piétonne, les missions de maintien de l'ordre, les déplacements des voyages officiels, l'accessibilité des secours, etc.

Concrètement, quand la ville de Paris envisage un aménagement, elle soumet son projet étayé de plans à la Préfecture de Police, et plusieurs services en sont saisis pour avis. C'est le cas du SEI mais également des services de la DSPAP et de la DTPP. De même, lorsque des travaux sont programmés sur la voie publique, ceux-ci sont organisés et accompagnés par les représentants des services de police (SEI et DSPAP) afin d'être judicieusement intégrés dans l'espace et dans le temps pour garantir les impératifs de chacun et la continuité de vie d'un quartier. Le SEI doit rendre un avis qui portera sur deux aspects :

-La circulation générale mais plus particulièrement celle des services de secours : Lors de gros travaux pouvant impacter la

circulation, le SEI étudiera les alternatives pour rediriger le flux de véhicules et de piétons en prenant en compte l'élément primordial, à savoir la sécurité de tous, tout en optimisant la fluidité du trafic. La connaissance des besoins des entreprises intervenantes sur les différents chantiers aidera à la prise de décision afin que le chantier se déroule également en toute sécurité pour les ouvriers. Le représentant trouvera l'équilibre entre les impératifs de sécurité en général et les impératifs économiques des maîtres d'ouvrages.

-Les missions d'Ordre Public : Lors de ses études, tout comme dans l'organisation des chantiers, les enquêteurs du SEI gardent une approche « police » des sujets. Ils anticipent et s'assurent que leurs collègues assurant des missions d'ordre public, sur les itinéraires de manifestations ou les places où ont lieu les rassemblements, ne soient pas mis en danger par un aménagement, l'implantation d'un mobilier urbain ou l'accessibilité à un chantier qui pourrait permettre à des éléments perturbateurs de s'approvisionner en matériels ou matériaux pour les aggraver ou commettre des dégradations. Ces mesures contribuent également à garantir la sécurité des manifestants ainsi que des riverains.

Les enquêteurs du SEI s'assurent également de préserver les différents itinéraires pour les déplacements des cortèges des Services d'Ordre, de Voyage, Officiels et des services de secours.

Durant les travaux, le SEI intervient dans le cadre de réunions d'ouverture de chantier, pour définir avec les entreprises et la voirie de la Mairie de Paris les modalités d'exécution des travaux dans le respect de la sécurité. Sont alors pris en compte, les circulations diverses (piétons, cyclistes, automobile, transports en commun...), les particularités du site comme la proximité d'un établissement sensible (école, ambassade, institution, hôpital,...) ou la forte fréquentation piétonne (Forum des Halles, place de la République,...). Les besoins de tous sont pris en compte lors de ces réunions de façon collégiale mais les décisions finales ne remettront jamais en cause la sécurité de tous.

Le SEI a aussi un rôle d'information pour les services de la Préfecture de Police sur les travaux en cours ou à venir. L'encadrement organise et promeut la collecte de l'information auprès des partenaires institutionnels pour aider, en cas de besoin, à la prise de décision de la hiérarchie en matière de circulation mais aussi d'ordre public.

Le SEI est un service de police proactif sur certains dossiers. Il ne se limite pas à répondre uniquement à des saisines. **Il sait adopter une démarche prospective.** Le bureau d'étude produit des notes d'analyses à destination de la hiérarchie sur l'ensemble des projets d'aménagement dont il a connaissance et qui sont susceptibles d'avoir un impact important sur la circulation. Il a d'ailleurs depuis peu, vocation à produire des études de suivi du trafic et de son évolution dans le temps et dans l'espace.

LES COMPÉTENCES DU SEI

La compétence territoriale du SEI se limite pour l'instant à la ville de Paris (intra-muros). Il est envisagé dans un futur proche que ces compétences soient étendues à la Région Parisienne, sur des axes relevant déjà de la compétence du Préfet de Police de Paris. Cet élargissement du territoire permettra d'avoir une analyse cohérente de la circulation sur le réseau structurant francilien, mettant en relation les opérations parisiennes avec les interventions sur les axes majeurs de la petite et de la grande couronne. Le SEI pourra alors appréhender et anticiper les points de blocage qui pourraient résulter du cumul d'opérations entre Paris et la Banlieue qui, jusqu'à aujourd'hui, dépendent de services différents ne partageant pas toujours l'information.

L'objectif de ce projet de régionaliser le SEI serait d'avoir à l'instant « T » une projection globale de la circulation sur l'ensemble de la région Parisienne.

Pour exemple, lors de la fermeture des voies sur berges, afin de disposer d'une vision cohérente des impacts de cette mesure, le Préfet de Police a sollicité les services de l'état des différents départements limitrophes afin d'obtenir un état du trafic régional, ainsi que les travaux en cours et à venir.

L'ORGANISATION

Le service est composé de deux bureaux et d'une Unité de Gestion Administrative :

-Le bureau d'étude : Le bureau d'étude analyse l'impact des projets d'aménagement, en donnant un avis consultatif de la DOPC au Préfet de Police qui prendra la décision finale. Ils examinent les projets destinés à l'amélioration des conditions de la circulation générale, le régime de circulation des voies, les voies piétonnes, les problèmes touchant à la circulation des autocars, des lignes régulières de transports publics et des taxis,

les dossiers de permis de construire, l'implantation des stations « Vélib », des sanisettes, etc.... Ils donnent également un avis sur l'itinéraire des transports exceptionnels.



-Le bureau d'impact : Constitué par les enquêteurs d'arrondissement (chaque enquêteur a en charge un secteur de la capitale), qui ont pour mission d'organiser et de contrôler les différents travaux publics ou de bâtiments ayant un impact sur le domaine public. Ils sont parfois saisis de plaintes ou doléances en rapport avec les chantiers ou avec la circulation et le stationnement. Ils se rendent sur place afin d'effectuer les constatations et prennent les mesures adaptées pour y remédier.

-L'Unité de Gestion Administrative est en charge de l'archivage des dossiers et de la traçabilité des saisines, des études et des diverses fiches produites par les enquêteurs. Elle est le lien entre la Sous-Direction Régionale de la Circulation et de la Sécurité Routières et les bureaux du SEI. L'unité gère aussi la vie administrative et le secrétariat du service.

Soit un total de 23 fonctionnaires (19 opérationnels et 4 administratifs) qui devrait monter à 24, un recrutement étant en cours.

Ce sont essentiellement des membres du CEA qui ont une bonne expertise du terrain. L'ancienneté moyenne des collègues dans ce service avoisine les 10 ans, soit un très faible « turn over ». Ces enquêteurs travaillent en étroite collaboration avec des entrepreneurs du BTP, des architectes et des ingénieurs à qui ils proposent au quotidien des solutions, **ce qui démontre leur niveau de compétence et d'expertise.**

Les fonctionnaires travaillent en régime hebdomadaire, sur une plage horaire qui s'étale entre 08h00 et 17h28, du lundi au jeudi, et entre 08h00 et 16h53 le vendredi. Le service étant fermé la nuit et le week-end.

Les effectifs du SEI, étant des policiers des services « actifs », sont parfois amenés à renforcer d'autres services sur des événements traditionnels, comme le 14 juillet ou le tour de France, ou des événements occasionnels comme la COP 21 ou l'Euro 2016. Cela ne constitue pas pour autant leur mission première, mais peut les engager entre 5 et 10 fois par an.

LES CHANTIERS

Un des chantiers emblématiques du SEI est la fermeture des voies sur berges sur laquelle, le SEI a produit un certain nombre de notes d'analyses et d'études prospectives à l'intention du Préfet de Police. Le SEI a été parmi les premiers intervenants dans la mise en place du projet.

Pour autant, plusieurs sujets d'ampleur ont été traités par le SEI, du début jusqu'à la fin, c'est le cas de l'aménagement de la place de la République, la mise en double sens des Grands Boulevards, la réalisation du Tramway T3 sur les boulevards des Maréchaux (actuellement en cours sur le nord), mais aussi le Forum des Halles, la Philharmonie de Paris, le site Balard (Pentagone Français), le nouveau Palais de Justice et la Cité Judiciaire (en cours porte de Clichy), et bien d'autres.



Le service communication d'UNITÉ SGP POLICE, accompagné de Stéphane Mourey, délégué de secteur, du Major Ex Philippe Argentin du SEI et de son collègue Emmanuel L. chargé du secteur, s'est rendu sur le chantier de la Samaritaine afin de participer à une réunion de chantier. Sur place, nous avons été pris en charge par un représentant de la Samaritaine, maître d'ouvrage de l'opération qui nous a fait la visite du chantier après que nous soyons passés par l'étape de la prise en compte des protections obligatoires à savoir, chaussures de sécurité, casque de chantier, gilet de sécurité. L'accès au chantier se fait à l'aide de badges magnétiques distribués à l'entrée du chantier après avoir montré patte blanche. **Le mot sécurité a pris tout son sens**, lorsque nous avons gravi les divers étages de cet édifice historique, rendu dans son plus simple appareil, c'est à dire sa structure métallique et ses planchers en béton. Les collègues du SEI veillent à ce que toutes les mesures de sécurité aient été prises pour éviter un accident qu'il soit à l'intérieur du chantier comme sur la voie publique.

Une collaboration entre les fonctionnaires et les artisans de ce chantier pour un but commun : La sécurité de tous.



Nous nous sommes ensuite rendus place de la Nation où a été mise en place une préfiguration de la future place de la Nation. Ce chantier fait suite à une demande de la Mairie dont le but était d'effectuer une étude du trafic et de report en situation réelle.



En effet, dans son plan « Réinventons nos places », la Mairie de Paris souhaite voir diminuer l'espace alloué à la voiture, pour le redistribuer aux piétons et usagers, tout en conservant un flux de trafic égal. Cette mesure restrictive de la place, au niveau circulation, se fait dans un premier temps par l'installation d'un linéaire de glissières. Le terre-plein central de la place a donc été augmenté par l'ajout de ces glissières sur sa périphérie, dans le but de créer un aménagement, favorable, par exemple à l'installation d'associations. Actuellement, un collectif propose aux riverains des ateliers de bricolage et de jardinage pour aménager la place.

Le SEI suit ce chantier depuis le début en veillant au respect des consignes de sécurité et au bon fonctionnement du trafic sur la place et sa périphérie. S'agissant d'un lieu de manifestations récurrentes, il veille aussi à ce que le chantier ne présente pas de difficultés supplémentaires (présence de projectiles...) aux collègues en charge du maintien de l'ordre.

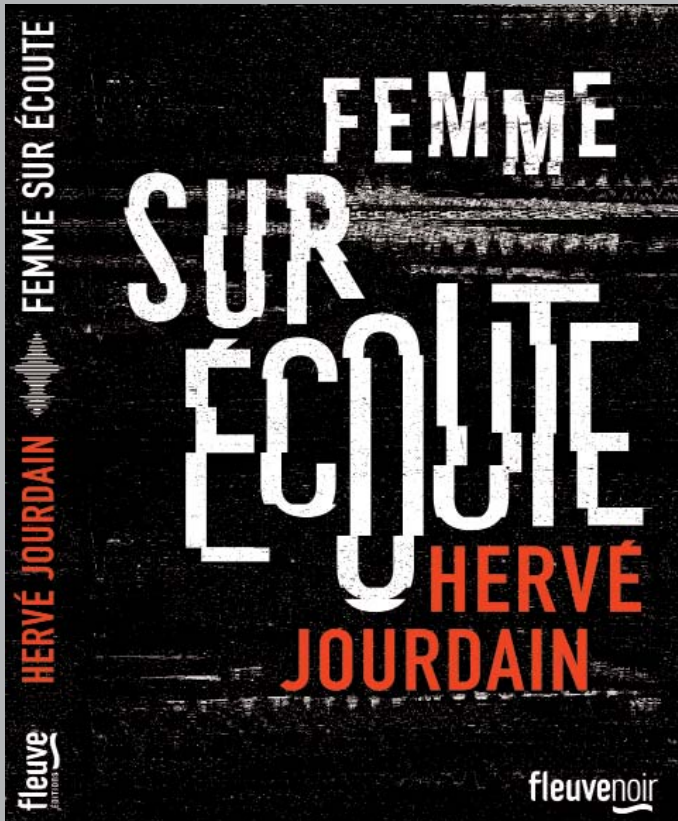


LE RECRUTEMENT

Pour rejoindre le SEI, il faut un minimum d'ancienneté. Il n'y a pas de profil type, mais sont privilégiés les collègues posés, désireux d'apprendre et capables d'admettre qu'ils ne savent pas tout mais qu'ils se renseignent pour obtenir la réponse. Le SEI reste une source d'informations fiables pour la hiérarchie. La formation « sur le tas » va durer environ 6 mois, pendant lesquels le collègue va apprendre, observer et prendre petit à petit des initiatives.



Stéphane MOUREY
Délégué S.E.I.



FEMME SUR ÉCOUTE

DE Hervé JOURDAIN

L'auteur : Ancien capitaine de police à la Brigade criminelle de Paris, Hervé Jourdain est l'auteur de Sang d'encre au 36 (Prix des lecteurs du Grand Prix VSD du polar, 2009), Psychose au 36 (2011) et du Sang de la trahison (Prix du Quai des Orfèvres, 2014). Il officie désormais comme analyste au sein d'un service spécialisé.



Sujet : Manon est strip-teaseuse et escort girl dans le quartier du Triangle d'or à Paris. Elle vit avec sa soeur, étudiante en philo, et le bébé qu'elle a eu avec Bison, incarcéré en préventive pour un braquage raté. Manon ne mène qu'une bataille, celle de son avenir. Le plan : racheter une boutique sur les Champs-Élysées et par la même occasion, sa respectabilité. Mais ça, c'était avant qu'on pirate sa vie. Pôle judiciaire des Batignolles. Les enquêteurs de la brigade criminelle, tout juste délogés du légendaire 36 quai des Orfèvres pour un nouveau cadre aseptisé, s'efforcent à comprendre pourquoi chacune des enquêtes en cours fuite dans la presse. Compostel et Kaminski sont à la tête d'une jeune garde qu'a récemment rejointe Lola Rivière. Absences répétées, justifications aux motifs évasifs...

La réputation de l'experte en cybercriminalité n'est pas brillante. Compostel a malgré tout décidé de lui accorder sa confiance en lui remettant pour dissection l'ordinateur de son fils, qui s'est suicidé trois ans plus tôt.

Sexe, politique, sécurité... Et des morts sans connexions apparentes. Au plus près du réel, en s'appuyant sur le système des écoutes téléphoniques, Hervé Jourdain bâtit une intrigue à l'architecture saisissante, doublée d'un portrait (à l'acide) de son époque.

Paru le 13 avril 2017 aux Éditions Fleuve Éditions - 524 pages - Prix Public : 19,90€



Dans notre dernier ActuPolice #21, nous mettons à l'honneur Maïva HAMADOUCHE, collègue à la CSI 75, championne du monde de boxe anglaise professionnelle IBF des super-plume. Le 18 mai dernier, celle-ci a remis son titre en jeu face à l'Argentine Anahi Esther SANCHEZ. Une nouvelle victoire pour Maïva qui a mené le combat jusqu'à l'arrêt par l'arbitre à la 4^{ème} reprise.

Félicitations Maïva !



LE DOSSIER INDIVIDUEL DE L'AGENT

L'administration tient, pour chaque agent, un dossier qui permet de suivre sa carrière et doit l'accompagner dans ses changements d'affectation.

Ce dossier doit offrir des garanties de neutralité, de transparence et de confidentialité pour un agent public et constitue un outil utile pour la gestion des ressources humaines.

COMPOSITION

(Circulaire FP n°1821 du 20 octobre 1993)

✓ Le dossier individuel de l'agent contient des éléments à caractère permanent concernant le recrutement, la carrière (avancement/mutations/positions statutaires), les évaluations, la formation, la discipline, la cessation de fonction, les pièces financières et comptables, l'aptitude physique, la pension.

✓ Il comprend également des éléments à caractère temporaire qui doivent disparaître en fin d'année comme les autorisations d'absences par exemple.

⚠ Ces documents doivent être des originaux ou ampliations, achevés, ne devant souffrir d'aucune rature, surcharge ou grattage.

- NB : le dossier médical se trouve au service médical -

Textes de loi :

📁 **Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 (art. 18) :** « le dossier du fonctionnaire doit comporter toutes les pièces intéressant la situation administrative de l'intéressé, enregistrées, numérotées et classées sans discontinuité »

📁 **Décret n° 2011-675 du 15 juin 2011 (art. 1) :** « Le dossier individuel de l'agent public est composé des documents qui intéressent sa situation administrative, notamment ceux qui permettent de suivre son évolution professionnelle. Le dossier individuel est unique. »

📁 **Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 (art. 18) :** « Il ne peut être fait état dans le dossier du fonctionnaire, de même que dans tout document administratif, des opinions ou activités politiques, syndicales, religieuses ou philosophiques de l'intéressé »

NE DOIVENT PAS FIGURER ÉGALEMENT DANS LE DOSSIER INDIVIDUEL :

- ✗ Les documents couverts par le secret médical,
- ✗ Les documents contenus dans des procédures engagées dans les juridictions ou d'opérations préliminaires à de telles procédures,
- ✗ L'avertissement,
- ✗ Le blâme de plus de 3 ans si aucune autre sanction,
- ✗ Les sanctions de plus de 10 ans effacées par décision administrative,
- ✗ Les sanctions amnistiées,
- ✗ Les condamnations pénales ayant fait l'objet de réhabilitation.



ACCÈS

QUI ?	QUAND ?	COMMENT ?
► L'agent ou son représentant mandaté, ► L'agent éventuellement assisté de la personne de son choix, ► Les membres des CAP, ► Les agents gestionnaires.	► Information obligatoire du droit à communication dans le cadre de la procédure disciplinaire (intégralité du dossier et documents annexes), ► Consultation possible à tout moment dans le cadre du droit d'accès, selon les conditions définies par la loi, (N° 78-753 du 17/07/1978).	► Demande écrite sous couvert de la voie hiérarchique, ► Consultation gratuite sur place, ► Copie sur support identique à celui utilisé par l'administration ou compatible avec celui-ci aux frais du demandeur.

Le refus de communication du dossier individuel est caractérisé lorsqu'il est :

 **EXPLICITE** : décision écrite et motivée comportant l'indication des voies et délais de recours, notifiée au demandeur

 **TACITE** : silence gardé par l'autorité compétente plus d'un mois après la demande



NB : L'administration n'est pas tenue de donner suite aux demandes abusives alors que les documents sont identiques (répétées et systématiques)

En cas de refus, la CADA (Commission d'Accès aux Documents Administratifs) peut être saisie selon les délais suivants :



 Dans les **2 mois** qui suivent le refus par lettre, télécopie ou procédé électronique (avec copie de la décision de refus),

 Dans les **3 mois** qui suivent la date de la demande en cas d'absence de réponse (avec copie de la demande restée sans réponse),

 L'avis de la CADA est rendu **dans les 2 mois** qui suivent sa saisie et est notifié au demandeur ainsi qu'à l'autorité administrative.

L'information de la suite donnée par l'autorité administrative est portée à la connaissance de la CADA, **1 mois** après la notification de l'avis.

En cas de nouveau refus :

Possibilité de saisine du tribunal administratif.



Guy DALIER
Délégué National
Secteur Paritarisme



ASA



Premières mises en paiement

Les dizaines de milliers de collègues qui nous ont fait confiance sur le dossier ASA, sont aujourd'hui récompensés.

40% des circonscriptions de sécurité publique sont à présent bénéficiaires de l'ASA, y compris dans les régions ultra-marines.

NOTRE ACTION ENGAGÉE DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES DONNE À PRÉSENT SES PREMIERS RÉSULTATS

Notre action juridique engagée depuis de nombreuses années, visant dans un premier temps à ouvrir le bénéfice de l'ASA au plus grand nombre, puis dans un second temps à régulariser et payer les agents, donne à présent ses premiers résultats.

En effet, après avoir recruté, installé et formé à l'ASA, les personnels administratifs au sein des différents SGAMI, vous êtes de plus en plus nombreux à jouir d'un arrêté de reconstitution de carrière qui se traduit par une régularisation pécuniaire.

CERTAINES RÉGULARISATIONS ATTEIGNENT DES SOMMES PROCHES DE 10 000€

Très concrètement, les policiers ayant déposé leur recours avant la parution de l'arrêté du 03 décembre 2015, se verront verser les créances de l'État depuis leur date d'affectation en zone ASA, et ce à partir de 1995.

Les extraits de fiches de paie permettent d'ailleurs, de mettre en lumière nos efforts.

Certaines régularisations atteignent des sommes proches de 10 000€

Toutefois, par manque de temps dans la formation des personnels, quelques SGAMI rencontreraient des difficultés dans la reconstruction des dossiers.

Il faut cependant reconnaître que le « recalcul » des carrières des agents n'est pas toujours chose aisée. Nous leur accorderons ce petit flottement, mais espérons que ces dysfonctionnements rentreront rapidement dans l'ordre.

Selon la ligne de conduite voulue par le bureau national, vous avez été

nombreux à suivre vos délégués UNITÉ SGP POLICE dans l'élaboration des recours devant les différents tribunaux administratifs. Ces derniers n'ont pas ménagé leur peine, ni compté leurs heures afin de construire au mieux les requêtes puis de les déposer, en votre nom, au greffe des tribunaux administratifs.

NOUS VOULONS SALUER L'ABNÉGATION DE NOS DÉLÉGUÉS SYNDICAUX

Dans un contexte de concurrence syndicale parfois racoleuse, voire opportuniste, dont la technicité fait bien pâle figure à côté de nos actes juridiques, nous voulons ici saluer l'abnégation de nos délégués syndicaux.

En revanche la technicité n'interdisant pas la clairvoyance, nous pouvons nous réjouir que les jugements rendus par les tribunaux ont permis, aujourd'hui, de faire obstacle à la prescription quadriennale. Ainsi l'administration ne pourra s'en prévaloir.



XAVIER JUGELÉ

Dans ce numéro 22 d'ActuPolice, nous souhaitions rendre l'hommage qui est dû à Xavier, qui était notre collègue à tous, mais également un frère d'arme et de cœur pour la 32^{ème} Compagnie d'Intervention de la Direction de l'Ordre Public et de la Circulation de la Préfecture de Police de Paris, un ami, un compagnon, un frère et un fils, un être humain tout simplement, avec un grand cœur et une belle âme. Voilà qui était Xavier Jugelé, victime d'un fanatique, alors qu'il effectuait sa mission, qui lui tenait tant à cœur, protéger les autres.

QUI ÉTAIT XAVIER ?

Xavier, 37 ans, originaire du Loir-et-Cher, avait commencé sa carrière au service des autres en tant que Gendarme Adjoint Volontaire durant cinq années avant d'intégrer la maison « Police Nationale » en 2010. En 2014, il a intégré la CI qu'il devait quitter au profit du Service de Coopération Technique Internationale de Police (SCOPOL).

Tous s'accordent à dire que Xavier était quelqu'un de foncièrement gentil, simple, volontaire et engagé. Il était présent lors du concert de Sting au Bataclan, un an après l'attentat, où il avait déclaré au site « American People » : « Je suis heureux d'être là. C'est symbolique. Nous sommes là ce soir comme témoins, pour défendre nos valeurs. Ce concert doit permettre de célébrer la vie et de dire non aux terroristes. »

L'HOMMAGE DE LA NATION À CE HÉROS DU QUOTIDIEN

Xavier a été élevé au rang de Capitaine de Police à titre posthume et fait chevalier de Légion d'honneur lors de la cérémonie d'hommage national présidée par le Président de la République, le mardi 25 avril 2017, dans la cour de la Préfecture de Police de Paris. Durant cette cérémonie, Étienne, le compagnon de Xavier a tenu un discours particulièrement émouvant et digne dont voici quelques extraits :

« C'était la culture que vous protégez »

« Le pire est arrivé pour toi et tes camarades. Un événement

que chacun redoute et dont tout le monde espère qu'il n'arrivera jamais »

« Vous n'aurez pas ma haine parce que ça ne te ressemble pas, je souffre sans haine »

« On ne devient policier que par choix, le choix d'aider les autres, de protéger la société et de lutter contre les injustices »

« Le service des autres et la protection de tous faisaient partie de ton éducation et de tes convictions »

« Cette mission noble que fait la police, en tant que citoyen, je l'admirais déjà avant de te connaître. »

« Cette profession de policier est la seule à laquelle la déclaration de l'homme et du citoyen fasse allusion »

« Restons tous dignes et veillons à la paix et gardons la paix »

L'HOMMAGE D'UNITÉ SGP POLICE À XAVIER

Dans le cadre d'une manifestation revendiquant une nouvelle fois « Protection et Reconnaissance pour les Policiers », organisée par UNITÉ SGP POLICE pour interpellier les deux candidats encore en course à l'élection présidentielle, bien avant cet odieux attentat, c'est près de 10 000 policiers qui foulaient le bitume Parisien, le 26 avril dernier. Si la première partie de la manifestation qui avait débuté par un long moment de silence en mémoire à Xavier, s'est déroulée de manière traditionnelle entre slogans et banderoles revendicatifs, la deuxième partie se voulait sobre, respectueuse, sans banderole ni revendication, partagée entre colère et tristesse. Cette marche silencieuse s'est achevée devant le 102 avenue des Champs Élysées, où nous avons procédé à un dépôt de gerbes suivi d'un long moment de recueillement empli d'une forte émotion. Une Marseillaise spontanée, précédée d'applaudissements, a clos cette émouvante manifestation, durant laquelle, nos pensées sont également allées vers nos deux collègues blessés.

UNITÉ SGP POLICE a une pensée toute particulière pour tous nos collègues victimes du terrorisme.



À la famille Police

Ensemble, autour de Xavier et Étienne.

À chaque moment de joie, nous avons ri, mangé, dansé, bu (un peu), ...

À chaque moment de peine, nous nous sommes soutenus, portés, aidés.

Mais cette fois, ce mot « ensemble », vous en faites intégralement partie car sans votre famille Police, notre groupe d'amis, même si uni, n'aurait pas eu autant de force.

Vos attentions, vos mots, vos larmes ont été un grand soutien et ce, sans distinction hiérarchique. Grâce à vous, nous avons été forts pour soutenir ses parents, sa sœur, son frère et Étienne.

Xavier parlait souvent de cette famille Police, mais nous n'avons pas dû être assez attentifs pour réaliser à quel point celle-ci est forte et soudée.

Nous avons regardé dans le dictionnaire et à l'unanimité nous pensons que le mot MERCI n'est pas assez fort dans sa définition pour vous exprimer nos remerciements face à vos gestes de bienveillance.

Nous avons cherché mais rien, pas de mot assez fort pour vous exprimer à quel point votre aide nous a été précieuse. Nous avons donc cherché et pensé que ce cliché souriant vous montrerait que nos sourires d'aujourd'hui et de demain, vous n'y êtes pas pour rien ...

Puis nous avons trouvé cette parade en vous disant à toutes et tous :

Merci d'avoir été extraordinaires...exceptionnels...fantastiques...fabuleux

Anne, Célia, Laurent, Bruno, Dany, Hugo, Cyrille Sébastien ...





Estimez-vous que la Maison Police dans son ensemble ait rendu l'hommage que méritait Xavier, si non, qu'auriez-vous souhaité ?

Je suis admiratif et très ému par l'exceptionnel élan de solidarité de la Maison « Police » en pareil circonstance. Son nom de « famille » n'est pas galvaudé, et j'en reste d'autant plus touché que rien n'a entaché cette solidarité qui reste constante dans la durée. Chacun agissait comme si rien n'était suffisant pour nous venir en aide. Tous les échelons, sans la moindre exception, se sont mobilisés. Et tous étaient importants. Aucune réaction n'a été décalée.

Avez-vous été choqué ou déçu par certaines réactions ou actions ?

À l'extérieur de cette « famille », j'ai

observé certaines réactions provocatrices ou insultantes en spectateur attristé. Il n'y a guère à dire sur ces réactions, sinon qu'elles sont le terreau fertile des actes les plus sanglants et qu'elles les légitiment. Je n'y souscris pas.

Elles sont, quoiqu'il arrive, si dérisoires au regard de la solidarité qui s'est exprimée, qu'elles ne méritent pas d'être mentionnées.

Au contraire, Certains actes ou réactions vous ont-ils émus ?

Toutes les réactions positives m'ont ému.

Plusieurs milliers de personnes se sont manifestées, de multiples manières.

Du petit dessin déposé sur les lieux par un enfant, jusqu'au geste, très symbolique, du Président de la République stoppant son convoi d'investiture devant le 102, avenue des Champs-Élysées, tout a été très fort.

Le magnifique dessin de Plantu, la présence d'Antoine Leiris à l'Hommage national, les cornemuses devant la Préfecture, ou le coup d'envoi du match Paris-Montpellier donné par deux policiers, les gestes symboliques ont été tellement nombreux et tellement émouvants, que mon seul regret est de ne pas les avoir tous vus, et de ne pas avoir pu remercier chacun de ceux qui en ont eu l'initiative, ou qui y ont simplement souscrit.

La collecte gigantesque initiée par l'un de ses camarades et nos amis à Xavier et moi-même, a pris des proportions stupéfiantes. Je veux le remercier, et remercier tous ceux qui y ont contribué. Nous réfléchissons à donner un sens et une destination digne à cette extraordinaire solidarité.

Aujourd'hui, près d'un mois après, comment vous sentez-vous ?

Aujourd'hui je me sens comme quelqu'un qui a perdu la moitié de lui-même, mais que l'on a recouvert d'un très guérisseur baume de douceur et de fierté. Le manque est terrible, les nuits courtes et difficiles, les réveils lourds. Mais cette fabuleuse solidarité me porte.

Êtes vous bien entouré ?

Notre groupe d'amis est toujours là, plus fort, indestructible et aussi présent qu'au premier jour.

Si Xavier devait incarner une chose aujourd'hui, laquelle serait-elle pour vous ?

Je n' imagine pas Xavier autrement que ce qu'il était...

INTERVIEW D'ÉTIENNE

Bonjour Étienne, pourriez-vous nous décrire qui était Xavier JUGELÉ, tant au niveau personnel que professionnel ?

Même si je ne suis pas le meilleur interlocuteur pour parler du policier qu'il était, je sais qu'il était d'une rigueur et d'une loyauté sans faille dans son travail. La règle devait être appliquée à la lettre, et le moindre oubli le hantait. Il était extrêmement attaché à la vie de groupe et l'esprit d'équipe qui règnent dans les Compagnies d'intervention. Il se sentait très proche de ses camarades, qui le lui rendaient bien. Par ailleurs, dans ses échanges avec l'extérieur, il était l'image même de la gentillesse. Sincère et impliqué dans ce travail qu'il avait choisi, il l'exerçait avec conviction, comme tous ses collègues. Il avait la caractéristique d'être d'une humeur absolument constante, et d'un sang-froid inaltérable. Il ne s'énervait jamais, souriait toujours... Un vrai bonheur pour les usagers qu'il veillait à accueillir agréablement.

Du plan personnel, je vous révélerai simplement qu'il était plein d'originalité, très cultivé et curieux de tout, joyeux et d'une humeur constante. Il était immensément attaché à la vie et à la liberté. Autant la sienne que celle des autres. Tout, dans son personnage, respirait la joie de vivre et l'optimisme.

Le 20 avril, comment avez-vous appris cette horrible nouvelle ?

Être conjoint d'un policier implique l'acceptation d'un risque. J'avais accepté ce risque. Je refusais de lui imposer une crainte qui, par sa contagiosité ou son obsession, risquerait d'entraver l'exercice de ses fonctions.

À plusieurs reprises, des attaques ou des attentats ont eu lieu, faisant des victimes dans les rangs des policiers. À chaque fois, j'ai lu des flashs annonçant ces nouvelles terribles. J'ai toujours été choqué en pensant à ces victimes frappées en faisant leur devoir au service des autres, mais sans m'inquiéter pour lui. Sa mission était grande, je la connaissais, et je l'approuvais.

Le 20 avril, j'ai eu un pressentiment inhabituel. En quelques instants, un ami policier, très proche de nous, m'en a confirmé la justesse. Je voulais absolument que l'on me dise tout de suite la vérité. Il me l'a dite et je l'en remercie.



Mantes-la-Jolie : Gérard Collomb dévoilant une plaque en mémoire à Jessica et Jean-Baptiste en présence du fils de ce dernier.

Alors que notre collègue Xavier Jugelé a tout juste été inhumé, une nouvelle attaque a été perpétrée à l'encontre de policiers, le 6 juin sur le parvis de Notre-Dame-de-Paris, ne faisant heureusement, qu'un blessé léger parmi les 3 fonctionnaires ciblés. Depuis janvier 2015, le terrorisme en France a fait huit victimes dans la maison Police et de nombreux blessés : Franck Brinsolaro, Ahmed Merabet, la policière municipale Clarissa Jean-Philippe, Thierry Hardouin, Jean-Baptiste Salvaing et sa compagne Jessica Schneider, Emmanuel Grout et Xavier Jugelé.

Nous tenons ici à leur rendre une nouvelle fois hommage.

Si tous ces décès nous ont marqué à jamais, celui de Jean-Baptiste et Jessica, exécutés à leur domicile, devant leur enfant, a montré que les terroristes n'avaient aucune limite morale, que nous étions des cibles aussi bien sur notre lieu de travail, que dans notre cercle privé.

Un an après, nous nous sommes rendus aux cérémonies d'hommage organisées au siège de la DRCPN le 13 juin, à Mantes-la-Jolie et aux Mureaux le 14 juin. Des cérémonies dignes, empreintes d'une vive émotion, où de nombreux collègues sont venus se recueillir une nouvelle fois.

Nous avons rencontré Pascal ANDRÉ, délégué départemental 78 UNITÉ SGP POLICE affecté à la C.S.I. 78, qui est intervenu au domicile de Jean-Baptiste et Jessica ce 13 juin 2016. Il a accepté de répondre à quelques questions.

Bonjour Pascal, tu fais partie d'un des équipages primo-intervenants à Magnanville, quelles traces gardes-tu de cette intervention ?

Bonjour, ce soir là, nous étions en patrouille de sécurisation générale sur l'agglomération de Saint-Germain-en-Laye avec la section de la CSI 78. Nous avons été requis par le CIC 78 pour nous transporter sur Magnanville annonçant une prise d'otage en cours concernant des collègues... Nous nous sommes tous regardés avec effroi et stupéfaction.

Une fois sur place, nous avons constaté que se trouvaient déjà sur site, des police secours, la BST de Mantes-la-Jolie et des équipages BAC de Mantes-la-Jolie et des Mureaux. Un silence pesant régnait sur les lieux. Nous nous sommes équipés en lourd et avons pris position autour de la maison.

Une équipe du RAID est arrivée ensuite et a mis en place sa colonne tout en entrant en négociation avec le terroriste. Cela nous a semblé interminable et la vigilance de notre part était extrême...

Quelques heures plus tard, le RAID a donné l'assaut et a neutralisé le terroriste.

Je revois encore la scène, comme au ralenti : La détonation, suivie de l'ouverture de la porte d'entrée, avec un grand flash de lumière éclairant le couloir de l'entrée. C'était assez impressionnant.

L'autre image, très forte que je garde gravée dans ma tête, c'est celle du petit Mathieu, lorsqu'il a été sorti de la maison familiale par un collègue, proche du couple, qui le tenait dans ses bras. Le pauvre gamin avait un visage fortement marqué par ces événements.

Nous avons regagné nos véhicules dans un silence de plomb, dans un sentiment d'incompréhension et de tristesse totale.

Cette intervention nous marquera à vie car le terroriste est entré dans l'intimité de nos collègues et s'en est pris directement à cette famille.



1 an après, comment vont les collègues du 78 ?

Une année après, nous n'oublions pas ce drame et ne l'oublierons jamais. Nous pensons quotidiennement à ce triste et tragique événement. Les collègues sont devenus très vigilants lorsqu'ils rentrent chez eux, ils portent leur arme de service constamment, ils prennent des itinéraires différents pour rentrer chez eux. Nous ne sommes pas dans un état de psychose mais de vigilance extrême. Nous devons apprendre à vivre avec ce doute permanent mais la vie ne doit pas s'arrêter...

En termes de sécurité, quels changements attendent les policiers ?

Nous attendons beaucoup de la part de notre gouvernement. Des moyens de protection balistique, des formations adaptées, des véhicules adéquats aux missions et au matériel à transporter, ce pour tous les policiers, quelles que soient leurs unités. Nous sollicitons bien évidemment l'anonymisation des procédures de toute urgence. Il est inadmissible vu que nous sommes des cibles, que nos noms et prénoms apparaissent sur des procédures, et de ce fait, soient divulgués à des mis en causes. Toujours dans cette optique de protection de notre anonymat, nous réclamons la possibilité d'adresser nos véhicules personnels sur notre lieu de travail au niveau de la carte grise, voire de l'attestation d'assurance. Nos plaques d'immatriculation ne doivent pas fournir un élément aussi crucial que notre lieu de domicile.

Nous réclamons « Protection et Reconnaissance » !!!



SISTC 69 Service Interdépartemental de Sécurisation des Transports en Commun

Le secteur communication d'UNITÉ SGP POLICE s'est rendu à Lyon, au contact du SISTC, le service interdépartemental de sécurisation des transports en commun.

Accompagné de Sébastien THILLET, Secrétaire Départemental du Rhône, et d'Éric MANTELS, délégué local au SISTC, nous avons été reçus par le commandant divisionnaire fonctionnel de police Josselyne MASSOCO, à la tête de cette unité depuis mars 2009. Elle nous a fait une présentation de son service.

COMPETENCES DU SISTC

Les SISTC sont nés en décembre 2005 à la demande du Ministre de l'Intérieur de l'époque, qui souhaitait des unités de sécurisation dédiées aux transports en commun à l'instar de ce qu'il se faisait déjà sur Paris. Le SISTC 69 a été créé au sein de l'état-major de la DDSP du Rhône. Les policiers de ce service étaient les seuls de la DDSP à avoir une **compétence territoriale étendue**.

Les missions s'effectuaient principalement sur les transports en commun Lyonnais, mais il a rapidement été décidé d'élargir le domaine de **compétence sur la région**, la Brigade des Chemins de Fer n'existant pas encore.

Puis, la BCF a été créée. Le SISTC avait le monopole sur les transports en commun Lyonnais. Aujourd'hui, le réseau des transports en commun Lyonnais, c'est : 4 lignes de métro, 5 lignes de tramway, et environ 1000 bus qui tournent en même temps, aux heures de forte affluence.

Par contre, un partage des compétences était mis en place avec la BCF de la DZPAF Sud-Est qui avait compétence sur l'ensemble des départements de la zone de défense. Le SISTC ne couvrait alors que les huit départements de la région Rhône-Alpes.

Avec la nouvelle définition de la cartographie des régions, **le SISTC a compétence sur l'ensemble de la région**. Il va de soi qu'intervenir sur Clermont-Ferrand demandant un délai de trajet très important, la BCF sera privilégiée au SISTC.

Le SISTC couvre évidemment les deux gares internationales Lyonnaises, Perrache et Part Dieu, plus l'ensemble des gares de la région.

PARTENAIRES

Les principaux interlocuteurs du SISTC sont les transporteurs, à savoir **Kéolis Lyon** sur le vecteur transport en commun, **la SNCF** pour le réseau ferré, **Véolia TransDev Rhône Express** pour le Train/Tramway qui relie la gare Part Dieu à l'aéroport de Saint Exupéry et qui exploite le réseau de Kéolis.

Le SISTC a également de nombreux partenaires institutionnels comme la Préfecture, les mairies, les polices municipales, les gendarmes, et bien entendu tous les services de police (territoire, sûreté, PJ, renseignement...), sans oublier l'armée par le biais de l'opération sentinelle qui peut apporter une sécurisation périphérique aux collègues pendant leurs interventions.

Tous les lundis, dans le cadre du pôle d'analyse et de gestion opérationnelle, organe institutionnel qui lie le SISTC à la PAF, des échanges ont lieu sur les diverses problématiques liées au transport en commun entre les divers acteurs de la sécurité et des transports comme la PAF, la SNCF, la gendarmerie, la sécurité publique ainsi que le SISTC. **Le but est de mutualiser les moyens de tous les intervenants pour endiguer des problématiques d'ordre sécuritaire sur les divers réseaux de transport en commun.**

Tous les mois, une rencontre a également lieu entre le SISTC, Kéolis, les gendarmes, les responsables d'exploitation des différents réseaux, les polices municipales (Lyon, Vénissieux, Villeurbanne, Rillieux...) pour échanger et organiser des opérations sur divers sujets liés à la sécurité sur le réseau Kéolis.

Enfin, le SISTC bénéficie d'un outil technologique très efficace, la vidéo surveillance mise à sa disposition par les différents partenaires (mairie, Kéolis, SNCF...). Ce moyen leur permet de mener à bien certaines missions et de se servir des images dans le cadre judiciaire. Le CIC de Lyon n'a pas encore la main sur les diverses caméras de surveillances des partenaires, mais a le renvoi des images sur simple demande.



Éric MANTELS
Délégué Local SISTC

Josselyne MASSOCO
Chef de Service SISTC

Sébastien THILLET
Secrétaire Départemental

COMPOSITION DU SISTC

Le SISTC a un effectif de **83 fonctionnaires tous corps confondus**, dont deux officiers (un commandant divisionnaire fonctionnel, et un capitaine), un major RULP, deux chefs de sections et des Chefs, Brigadiers, Gardiens et ADS.

Le SISTC se décline en **4 brigades**, 2 brigades de jour qui travaillent en 06h39-16h10 et 2 de soirée en 15h19-00h50, auxquelles va s'ajouter 1 unité de coordination opérationnelle et de la formation (UCOF). En effet, d'ici peu, le SISTC devrait être rattaché pour emploi au service d'ordre public dans le cadre de la réforme des structures et donc, quitter l'état-major.

Les collègues du SISTC travaillent en tenue, mais, dans chaque brigade se trouve un pool de civils. Ce pool est principalement composé de titulaires, qui se sont soit illustrés dans la recherche du flagrant délit, soit viennent d'unités spécialisées comme la BAC et ont enrichi le service par leur méthode de travail en partageant leur expérience. Les collègues sont donc occasionnellement et sur certains dispositifs, autorisés à travailler en civil pour mener à bien la mission qui leur est confié.

Ils sont équipés de PIE, de LBD 4046, et sont attendus du nouveau PM HK UMP-9 en remplacement du 12SD. Pas de HK-G36 par rapport aux contraintes du transport de ce dernier en milieu clos comme le métro, le train ou le bus.

Le SISTC dispose dans ses effectifs d'un collègue formateur FTSI qui dispense des formations, habilitations et mises à niveau en armement, tir et GTPI.

Le Turn-over dans ce service est faible en ce qui concerne les titulaires, ce qui tend à faire penser que les collègues y sont plutôt bien. Le peu de départs serait dû à des nécessités privées ou suite à des mouvements dans le cadre de prise de grade.

Pour les ADS, les départs sont essentiellement imputés aux intégrations en ENP de Gardiens de la Paix ou aux fins de contrat. Ces derniers sont sur la VP et soumis aux mêmes missions que les Gardiens, sauf sur les maintiens de l'ordre.



MISSIONS DU SISTC

Le travail du SISTC est basé essentiellement sur de l'initiative. Le périmètre d'intervention très vaste, permet aux collègues de s'adapter aux besoins du terrain, et de changer

régulièrement de site géographique et de réseau de transport en commun. Le peu de réquisitions faites au SISTC s'inscrit dans des besoins d'ordre spécifique comme un colis suspect en gare ou une agression dans le métro par exemple, dès lors où l'équipage est à proximité et va donc pouvoir traiter rapidement l'affaire. Dans le cas contraire, les unités locales (PS) seront privilégiées.

Ils bénéficient de cartographies indiquant les crimes et délits sur l'ensemble du territoire de leur compétence. Cela leur permet de mettre en place des actions visant à **sécuriser, dissuader, ou interpellier**. Les actions récurrentes visent à faire cesser les incivilités tels que les caillassages de bus, disperser les bandes dans les couloirs du métro, interpellier les auteurs de trafic de stupéfiants, de violences ou les pickpockets et bien entendu procéder au contrôle d'identité de voyageurs sans titre de transport et sans papiers.

Pour effectuer leurs missions, les collègues du SISTC équipent à minima **quatre patrouilles d'au moins trois voire quatre fonctionnaires et si possible un TC** qui a pour vocation d'aller prêter main forte aux collègues sur des interventions, faire la liaison, effectuer des transports... Les collègues disposent de quatre véhicules en plus du TC, qu'ils stationnent stratégiquement, dans le but de pouvoir les regagner rapidement en cas de besoin urgent.

CYCLE DE TRAVAIL

Depuis le 4 janvier, le SISTC fonctionne sur le régime du Vendredi Fort. En effet, lors des consultations des personnels concernant le changement de régime cyclique, près de 98% étaient favorables à la vacation forte. Le vendredi a été retenu d'un commun accord entre personnels et hiérarchie, pour une raison évidente, il s'agit de la journée où le trafic en gare est le plus important du fait des départs en week-end ou en vacances.

La mise en place du Vendredi fort a nécessité une réorganisation du service et des unités, mais rien qui ne révèle de problème majeur. Ce passage s'est déroulé à effectif et matériel constant, pas de besoins supplémentaires en effectifs ou matériels, élément ayant favorisé la validation du cycle par la hiérarchie.

Certains collègues ont dû apprendre à travailler ensemble, du fait d'un passage de six à deux brigades, comprenant deux groupes de journée et deux de soirée.

Par contre, il a fallu une période d'adaptation d'environ deux mois pour que le cycle soit intégré, et que les brigades prennent bien leurs marques.

Ce changement de cycle impliquant des vacations plus longues a favorisé la **reprise de possession du terrain**, d'être présent sur la quasi-totalité des réseaux et ainsi, de mieux répondre aux attentes des partenaires.

La hiérarchie trouve que les collègues sont un peu plus fatigués qu'avant la mise en place du vendredi fort, expliquant ce phénomène par une augmentation du temps de travail sur la vacation (9h30 contre 8h10 avant). Cette dernière préconise de fréquentes petites pauses, surtout en période estivale, les collègues ayant de nombreux points de ralliement, que ce soit dans les divers locaux de police nationale ou municipale, ceux de Kéolis, de la SNCF... Elle constate également une augmentation de prises de congés de la part des collègues. Niveau activité, la hiérarchie évoque une constance en termes du nombre des affaires traitées par rapport à 2015, soulignant que 2016 ne peut être prise comme point de référence, du fait de missions particulières comme l'Euro 2016, les nombreuses manifestations anti loi travail, et la sécurisation accrue anti-terroriste. Elle constate toutefois une amélioration qualitative des affaires, due à une augmentation du temps de travail sur la vacation. Les collègues ont plus de temps pour traiter une affaire et la mener à bien.

RECRUTEMENT

Le SISTC au moment où nous écrivons ces lignes a son effectif au complet concernant ses titulaires et a un besoin d'un effectif ADS.

Le recrutement se fait par ouverture de

postes par télégramme.

Concernant les ADS, sont privilégiés les candidats en interne, qui ont une connaissance du métier. Les sorties d'écoles sont évitées.

Pour les titulaires, il n'y a pas de prérequis.

Le collègue suite au TG fait son rapport, doit être motivé et ne pas envisager de mobilité dans l'année qui suit (mutation, changement de service...), le service investissant sur le collègue en termes de formation.

Le collègue recruté suivra, dès que possible, la **formation « transports en commun »**, dispensée par la DZRFNP (Direction Zonale au Recrutement et à la Formation de la Police Nationale). Cette formation sur deux modules prépare les collègues à intervenir en milieu confiné dans son premier module (Théorie avec rappel des risques, et partie pratique comme le contrôle d'un individu dans une rame de métro, dans un bus ou dans un train). Dans le second module, plus récent, on y traite des interpellations délicates, avec sensibilisation sur l'extraction d'un interpellé, toujours en milieu confiné.

Les collègues, dans le plan de formations individuelles, peuvent également solliciter des stages utiles dans le cadre de leurs missions (Stupéfiants, faux documents, langues...)

À l'issu de cet entretien avec Madame MASSOCO, nous avons pris contact avec les collègues du SISTC.

Nous avons participé à l'appel du groupe de soirée, puis, accompagnés de Sébastien THILLET, Secrétaire Départemental du Rhône et Ludovic CASSIER, Membre du bureau Départemental du Rhône, nous avons suivi un équipage du SISTC, conduit par Nathalie MARTIN, déléguée UNITÉ SGP POLICE sur sa brigade, sur la gare Lyon Part-Dieu.

Le groupe de trois titulaires devait assurer la sécurité de la gare dans le climat actuel que l'on connaît bien.

À peine arrivés sur la gare, ces derniers ont été requis par le service de sécurité de la gare sur un individu ayant agressé un agent de sécurité, interpellé par la SUGE, et maintenu dans un local de la gare.

Après avoir pris attache avec la SUGE, et rendu compte à l'OPJ par téléphone, et sur instruction de ce dernier, les collègues ont pris en charge l'interpellé pour présentation. La question qui s'est posée à ce moment était la suivante : Les effectifs de la SUGE n'auraient-ils pas pu effectuer le transport de leur interpellé, et sa présentation ? Cela aurait permis aux collègues du SISTC de pouvoir rester sur le terrain et continuer à assurer leur mission de sécurisation.



L'INTERVIEW

Après nous être entretenu avec la chef de service, nous tenions à avoir l'avis des collègues sur le SISTC. Nous avons donc recueilli les impressions d'Éric, délégué local, qui a lui-même sondé Yan J1 et Armelle J2 au SISTC 69 Jour.



Tout d'abord, vous plaisez-vous au SISTC, si oui, pourquoi ?

Pour ma part, oui, je suis dans un service spécialisé qui nous laisse **une grande liberté d'action** malgré « les commandes hiérarchiques » (en ce moment : ILE) qui dépendent des instructions DDSP.

Nous évoluons dans des brigades de 19 personnes (14 CEA et 5 ADS) qui nous permettent d'avoir chacun des affinités.

Armelle était conquise par les patrouilles à 3 ou 4 et la liberté du secteur géographique sans oublier **un rythme de travail excellent**.

Quels sont, selon vous, les points négatifs de ce service ?

Les insatisfaits en trouveront toujours des tonnes mais pour cette question, Yan et moi avons du mal à répondre. Connaissant les contraintes des PS pour y avoir passé 10 ans, Yan ayant d'autres exemples comme un passage au CIC 69. Il est difficile d'en trouver.

Armelle relève toutefois que nous sommes un service pédestre et que nous n'avons pas de « chez Nous » quand nous sommes en patrouille. Nous sommes obligés de nous rapprocher d'un commissariat proche pour effectuer nos mentions ou tout simplement utiliser les salles de repos notamment celle de nos partenaires telle que SNCF ou KEOLIS.

Quand nous arrivons à 4 fonctionnaires pour prendre une pause, on prend de la place et il est vrai que ce n'est pas toujours vu d'un bon œil surtout dans des petites salles.

Après, d'un point de vue professionnel, nous n'avons pas d'OPJ attiré mais avec l'arrivée des BSU divisionnaires, on sera tous logé à la même enseigne.

Depuis début Janvier 2017, vous êtes passés au cycle préconisé par UNITÉ SGP POLICE, à savoir le cycle à vacation forte. Êtes-vous satisfait de ce changement ?

Lors du sondage, on était quand même environ **98% favorable au passage du cycle dit vendredi fort**.

Notre hiérarchie intermédiaire a fait un travail exceptionnel et a présenté et argumenté ce cycle auprès de notre Chef de service. Notre bureau Départemental UNITÉ SGP POLICE l'a validé en CT le 15 décembre 2016 pour une mise en place au 4 janvier 2017.

L'apport personnel :

La première chose qui me vient à l'esprit est la satisfaction d'un collègue divorcé qui va avoir la possibilité d'avoir ses enfants un weekend sur deux sans prendre de congé... Il va pouvoir profiter

de la vie et garder des congés pour partir en vacances avec ses enfants... Ça n'a pas de prix.

Pour en parler avec Armelle et Yan, le constat est le même, une évolution de notre vie personnelle, reprise du sport, de la vie sociales également.

Notre cycle est différent des autres, nous ne faisons que des matins (6h39 / 16h10) ce qui nous permet également de pouvoir récupérer les enfants le soir et s'en occuper.

L'apport professionnel :

Une brigade plus grande qui apporte une bonne cohésion avec chacun ses spécificités.

Après, comme Yan, j'arrive de soirée donc le confort de vie a pris le dessus par rapport au confort de travail, la délinquance n'est pas la même et il faut encore nous adapter.

Ressentez-vous plus la fatigue qu'avant ?

Comme tous services du matin, si on abuse la veille, on le paie CASH...

Après, on ressent la fatigue mais la répétition des repos permet une meilleure récupération qu'on pouvait avoir sur les autres cycles.

Pour cette question, on est unanime, une bonne gestion des temps de repos est nécessaire.

Avez-vous l'impression de poser plus de congés qu'avant ?

Pour Armelle et Yan, ils n'ont pas l'impression de prendre plus de congés, bien au contraire.

Si on ne compte pas les vacances scolaires, les jours prisés étaient les weekends...

Pour ma part, après calcul, j'ai constaté avoir pris 10 jours de moins qu'en 2016 pour quasiment le même nombre de jours travaillés.

Niveau activité, diriez-vous que cette dernière n'a pas évolué depuis le changement de cycle ?

Pour ma part, je ne compte pas, mais venant de soirée, la délinquance est différente et du coup demande une adaptation.

Après, si on se base sur les débuts d'années 2016 / 2017, avant juin, avant l'Euro, les chiffres statistiques du SISTC ont été en deçà sur les mois de janvier et février 2017, qui peut correspondre aux temps d'adaptation au nouveau cycle, mais sont supérieurs pour mars, avril et mai... Je ne parlerai pas de 2015, n'étant pas au SISTC.

Avez-vous autre chose à ajouter ?

Pour finir, le SISTC est un service dynamisant où il ne faut pas avoir peur de marcher et **se retrouver dans des milieux confinés pour interpeller**. On peut faire des journées en faisant une dizaine de kilomètres. Un secteur régional avec une spécificité transport intéressante.

Un accès avantageux aux stages et un formateur APP à disposition pour débriefer ou nous former avec un temps de formation et de sport sur le vendredi fort une semaine sur deux.

Un service envié par ceux qui n'ont pas peur de marcher.



M.N.S. - C.R.S.

Nous pensions que le plus dur était passé avec cette saison 2016 qui fût augmentée, au dernier moment, par une semaine supplémentaire suite à l'attentat de NICE, permettant de couvrir la dernière partie des vacances scolaires d'été.

Nous pensions également que notre savoir-faire et notre adaptation aux nouveaux risques terroristes avec la mise en place, pour la première fois, de l'armement des M.N.S.-C.R.S. en plage sauveraient nos spécialistes, mais nos dirigeants (ou leurs conseillers), sont toujours dans l'idée du retrait de nos sauveteurs policiers, évoquant que cette mission ne relève pas des missions régaliennes de l'état...

« Pourtant assurer la sécurité et maintenir la tranquillité de nos concitoyens et des touristes sur les plages, font bien partie de nos missions de policier sauveteur ».

SAISON À PEINE TERMINÉE, INTERVENTION AUPRÈS DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

À peine la neutralisation* terminée, nous demandions au Ministre de l'Intérieur Bernard CAZENEUVE, de nous donner rapidement ses orientations pour la saison 2017 ainsi que le nombre de M.N.S employés afin que nos collègues puissent prendre leurs dispositions en matière de congés 2017 et décider ainsi de leur passage aux tests annuels.

Le premier retour faisant état d'une période à nouveau écourtée du 4 juillet au 27 août 2017.

*Récupération après la saison

Le 4 janvier 2017, nous saisissons le nouveau Ministre de l'Intérieur, Monsieur Bruno LE ROUX, qui revenait rapidement sur ces dates en proposant une période calquée aux vacances scolaires d'été soit du 6 juillet au 3 septembre 2017, mais tout en maintenant l'effectif (297MNS) et le nombre de communes (63) de la saison précédente et précisant même que « seules » les communes ayant obtenu les renforts M.N.S en 2016 seraient reconduites..., excluant de fait le retour des autres.

LE SOUTIEN INCONDITIONNEL DES ÉLUS

Par courrier, le 1^{er} février 2017, nous demandions alors un soutien à l'ensemble des élus qui continuent de nous faire confiance ainsi que toutes les communes qui, de par les dates de saison 2016, ne pouvaient faire le choix des M.N.S.-C.R.S.

Un grand nombre nous ont soutenus en écrivant à nos dirigeants et la réponse que leur a faite notre Ministre de l'Intérieur ne peut nous rassurer sur notre avenir, puisque la recommandation de notre Ministre est de souligner que : « la mission de secours en mer n'est pas une mission régalienne de l'état et que les Mairies doivent à l'instar d'un certain nombre de communes en 2016, engager dès à présent une réflexion pour notre remplacement... (voir encadré sur la réponse du Ministre en date du 2 mars 2017) et une réponse écrite du Ministre de l'Intérieur à une question posée au Sénat et publiée dans le JO Sénat du 3/11/2016 n'est pas plus rassurante pour l'avenir, puisqu'il reprend à nouveau le rajout des salaires, des charges de formation et autres, en plus du remboursement des frais de mission par les communes. »



un avenir incertain

Jusqu'au dernier moment, nous avons relancé le D.G.P.N pour faire revenir dans le giron toutes les communes qui souhaitaient à nouveau la participation de nos M.N.S.-C.R.S. pour 2017, mais ce dernier est resté inflexible en appliquant à la lettre sa directive du 14 décembre 2016....

LA SÉCURITÉ SUR LES PLAGES PASSE AUSSI PAR UN ÉQUIPEMENT ADAPTÉ ET EN NOMBRE SUFFISANT

L'année dernière, suite aux assassinats de deux de nos collègues en région parisienne, nous demandions dans l'urgence d'équiper les M.N.S.-C.R.S d'un étui spécifique adapté, permettant le port du SIG SAUER.

Jeudi 20 avril 2017 la Police Nationale est visée au cœur de PARIS, nous perdons à nouveau l'un des nôtres, juste parce qu'il porte un uniforme d'un représentant de l'état.

Le 15 février 2017, nous avons saisi le Directeur Central des C.R.S afin de poursuivre la dotation des équipements adaptés afin que les adjoints aux chefs de plage et de poste soient également équipés de la sacoche type « banane » en dotation la saison dernière.

Le 15 mars 2017, le Directeur Central C.R.S validait notre revendication.

La sous-direction du soutien opérationnel doit procéder à l'acquisition d'une seconde sacoche pour que cet équipement soit disponible sur l'ensemble des postes dès la saison 2017.

SECOURISME DANS LES COMPAGNIES M.O. MAJORITAIREMENT M.N.S.-C.R.S.

La saison 2016 restera aussi dans les annales comme la saison où sans prononcer le mot « suppression », l'administration en choisissant volontairement une saison écourtée (20 juillet-22 août), a réussi à réduire de 35% le nombre de communes passant de 97 à 63 et de réduire avec le même pourcentage l'effectif passant de 460 à 297 M.N.S.

La résultante de cette diminution a eu pour effet une baisse des effectifs passant les tests M.N.S 2017 de 534 à 434 M.N.S soit une diminution de pratiquement 20%...

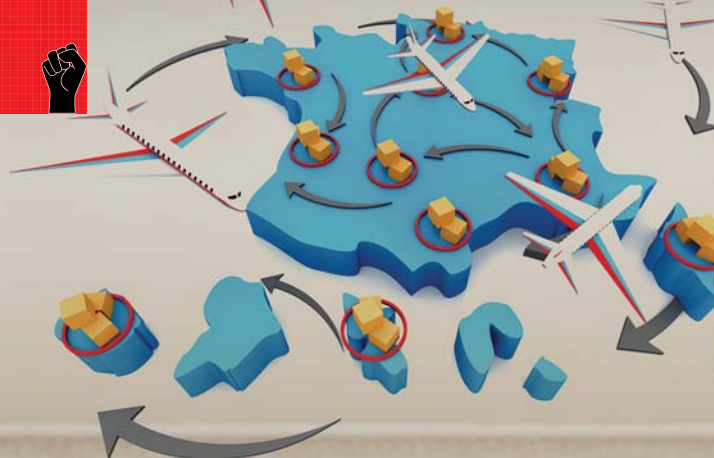
Ce chiffre de 434 ne permettant même plus de remettre notre dispositif M.N.S de 2015... (460 en 2015)

Alors que les besoins en secouristes ne cessent de croître avec les nouvelles formations S.O.C 1 et S.O.C 2 et que majoritairement ce sont des Moniteurs de secourisme M.N.S, on peut se demander si cette hémorragie de spécialistes ne validant plus leur formation continue ne risque pas de mettre à mal nos besoins si nécessaires aux premiers secours, l'avenir nous le dira...

Gageons que nos nouveaux dirigeants politiques et au Ministère de l'Intérieur, aient la volonté de prolonger un dispositif historique qui soufflera ses « 70 bougies » en 2018.



Éric JANSSENS
Délégué National
Secteur CRS-MNS



CIRCULAIRE MUTATIONS :

Comme chaque année, le mouvement général reste très attendu par nos collègues, qui aspirent légitimement à bénéficier d'une mutation vers de nouveaux horizons.

Et comme à chaque exercice, l'administration centrale en profite pour dépoussiérer cette circulaire.

Aussi, afin de vous tenir informé, nous avons décidé de vous détailler les dernières nouveautés du cru 2017.



Nouvel ordre de priorité des mouvements des mutations :

Ainsi, si un fonctionnaire est retenu sur plusieurs mouvements nationaux, l'administration retiendra en priorité le Mouvement Profilé (APC), puis le viviers P.P., l'Outre-Mer, le Polyvalent et enfin le Mouvement intra CRS.



Nombre de points pour enfant à charge :

Le nombre de points pour chaque enfant à charge passe de 3 à 12



Ancienneté dans un secteur difficile :

6 points à compter de la date de nomination en qualité de Gardien de la Paix stagiaire, pour chaque mois complet passé dans un service en « secteur difficile », depuis le 21 mars 1995 et quel que soit le grade.

ATTENTION : les périodes interruptives de service, de quelque nature que ce soit, ne sont pas comptabilisées.



Mouvement entre Paris, Versailles et les services centraux d'île de France :

Le SGAMI (Paris et Versailles), ainsi que les services centraux d'île de France sont considérés comme un seul et même service. Ainsi, en cas de mouvement dans le ressort de ces 2 périmètres, les fonctionnaires conserveront leurs points d'ancienneté de service, sans qu'ils soient décomptés.



Nombre de vœux sur le mouvement polyvalent :

Le nombre de vœux passe de 3 à 5, uniquement sur le Mouvement Polyvalent.

ATTENTION : Cette demande, à l'initiative d'un autre Syndicat, nous paraît être un leurre qui va susciter beaucoup d'espérance sans réelle plus-value.

De plus, cela risque de prioriser les demandes de mutations par ordre de choix, comme pour les profilés, et non plus en fonction du nombre de points total.

Ainsi, un fonctionnaire plus jeune, ayant moins de points mais qui a priorisé en choix 1 une ville X, pourrait être prioritaire par rapport au candidat qui a plus de points que lui, mais qui hélas aurait mis en choix 2 cette même ville. Bien entendu, nous resterons vigilants quant à l'impact de ce mode opératoire, et ne manquerons pas de le dénoncer si nos craintes sont avérées, ce qui constituerait en soit une véritable rupture d'égalité pour tous nos collègues.



Retour des fonctionnaires mutés en Outre-Mer sous contrat :

Le retour ne se fait plus sur le ressort de la CAPI d'origine, mais sur un service situé dans la région administrative d'affectation d'origine où les besoins sont le plus prégnants. Le ou les concernés ne pourront plus prétendre obligatoirement à un retour dans leur service d'origine.

MUTATIONS

NOUVEAUTÉS 2017



Mouvement Profilé :

Afin d'éviter les petits arrangements de dernière minute de chefs de services peu scrupuleux, qui aiguillent les fonctionnaires retenus sur des postes autres que prévus sur le TG de recrutement, nous avons demandé avec insistance que la circulaire précise :

« Que les candidats retenus au Mouvement profilé soient affectés précisément, par arrêté ministériel, sur le poste d'affectation pour lequel ils ont candidaté ».

De plus, il est insupportable que certains DDSP refusent de « s'auto financer » au prétexte que l'Effectif de Fonctionnement Annuel (EDFA) est en berne dans leurs circonscriptions.

En effet, ces derniers n'hésitent pas à écarter les candidatures des « locaux », au profit de fonctionnaires venant de l'extérieur, dans le but unique de gonfler les effectifs.

UNITE SGP POLICE FO continuera de combattre farouchement cette dérive comptable, afin que le candidat ayant le meilleur profil soit retenu in fine sur le poste.



Annulation des mutations :

3 situations sont possibles :

1-La demande d'annulation parvient à la DRCPN au plus tard à la date limite fixée sur le télégramme.

Le fonctionnaire doit faire parvenir son rapport d'annulation par adresse électronique, en mettant son supérieur hiérarchique en copie à : drcpn-bggp-mutations@interieur.gouv.fr.

Il n'y aura pas de blocage à l'issue.

2-La demande d'annulation parvient à la DRCPN après la date limite fixée par le télégramme et avant la date de la CAPN.

La demande est prise en compte et soumise à l'avis de la CAPN, mais elle entraîne pour le candidat **une interdiction de présenter une nouvelle demande de mutation pendant une période de 3 ans à la date d'effet du mouvement. Cette pénalité de 3 ans** peut être levée si l'annulation est due à un événement dramatique, imprévisible et indépendant de la volonté du candidat, ou pour des raisons médicales, ou en cas de circonstances graves ou exceptionnelles.

3-La demande d'annulation parvient à la DRCPN après la date de la CAPN.

Dans ce cas, la demande n'est pas prise en compte et elle est systématiquement refusée, sauf raisons médicales ou circonstances graves ou exceptionnelles.

Le candidat sera dans l'obligation de rejoindre son poste, faute de quoi il pourra être considéré en situation d'abandon de poste.

En espérant que ces petits éclairages vous seront utiles pour vos demandes de mutations.

N'hésitez pas à vous rapprocher de vos délégués, qui seront à même de nous faire remonter vos attentes, mais aussi de vous aider dans vos démarches au quotidien.

Bonne mutation à toutes et tous.



Jean-Christophe COUVY
Délégué National
Secteur Paritarisme

**ACTION
SYNDICALE**



LES CRS, TOUJOURS EN 1^{ère} LIGNE !



ACTION SYNDICALE

Les manifestations du 1^{er} mai, historiquement placées sous l'égide des grandes mobilisations syndicales et des revendications sociales ont malheureusement laissé comme seules images, celles d'individus venus noyauter ces rassemblements, avec un seul but, s'en prendre aux symboles de la République.

Nos collègues de la CRS 51 en flamme, victimes d'un jet de cocktail Molotov, auront bien malgré eux, fait la une de tous les médias, même celle du « New York Times », **donnant à tous le sentiment que chaque manifestation nationale est le théâtre de violences systématiques envers les policiers.**

C'est un simple constat, une réalité, depuis plus d'un an, toutes les manifestations nationales, journées d'action anti loi-travail ou autres, dégénèrent avec pour seules causes, la présence de groupes style « black-bloc » ou « anti-fa » qui **viennent casser et tenter de se faire un flic.**

Depuis plus d'un an, les actes envers nos collègues sont de plus en plus violents, l'utilisation des cocktails Molotov, des mortiers, sont systématiques, et on déplore les blessés graves dans nos rangs comme une habitude...

Certains diront que ce sont les risques du métier de policier, de CRS, à ceux là je leur répondrai que les collègues sont prêts à les assumer à la condition, qu'on leur donne les moyens d'exécuter leur mission avec le maximum de sécurité.

Bien évidemment, le risque zéro n'existe pas, on ne pourra jamais empêcher un individu de s'en prendre à un policier lors d'un maintien de l'ordre en jetant un projectile, en venant au contact pour en découdre. Les CRS peuvent d'ailleurs supporter un certain niveau de violence grâce à leur formation, leur équipement, et à une réponse opérationnelle et tactique collective.

Mais les CRS ne peuvent plus accepter de voir à chaque manifestation l'un des nôtres transformé en torche humaine.

Tous les médias se sont emparés de cette image, mais au travers de celle-ci, n'est-ce pas l'incompétence de nos autorités qui est une nouvelle fois démontrée?

Avec plus de 2000 fonctionnaires de police déployés, il n'y a eu que 5 interpellations et 1 seul GAV...

Quelles étaient les consignes en haut lieu, les ordres étaient-ils de laisser faire ?

Ces questions, nous nous les posons, les collègues de terrain se les posent régulièrement, **faut-il attendre un drame pour enfin réussir à faire évoluer les positions dogmatiques et la position de la Préfecture de Police de Paris en matière de Maintien de l'ordre ?**

Des solutions simples doivent être apportées pour tendre à minimiser les risques encourus par les agents.

Un dispositif important en amont de la manifestation doit être mis en place. Avec les moyens de vidéo-surveillance existants au sein de Paris, des transports en commun, le repérage de ces groupes et leur contrôle permettraient leur mise à l'écart avant le départ des cortèges.

Concernant **les Engins Lanceur d'Eau, ceux-ci ne doivent pas rester de simples éléments de décoration...** ils doivent être employés et ce dès que les voies de fait à l'endroit de nos collègues sont caractérisées. Ce sont des moyens intermédiaires qui ont fait leurs preuves

Les CRS ne peuvent plus accepter de voir à chaque manifestation l'un des nôtres transformé en torche humaine.

lors de nombreuses situations : la manifestation des bonnets rouges à Quimper, ou anti-FN à Tours. Leur utilisation permet de tenir les individus à distance et ainsi d'éviter les blessés.

La frilosité de la préfecture de police de Paris sur ce point n'est plus admissible. En juin 2015, lors d'une audience auprès du Préfet de Police, suite à de nombreux blessés lors des manifestations anti loi travail, il avouait que leurs ELE n'avaient pas servi depuis 1998. Il reconnaissait qu'ils avaient perdu leur savoir-faire en la matière. Nous obtenions l'engagement des SMS CRS lors de la Journée nationale d'action qui se déroulait deux jours plus tard.

Pour le 1^{er} mai, la Préfecture de Police engageait ses moyens ELE. Le TI a demandé à ce qu'ils entrent en action face aux groupes violents et isolés. **La salle de commandement de la PP a refusé cette demande en direct... INCROYABLE !**

L'image de Black-block mouillés serait-elle plus insoutenable que celle d'un CRS en flamme ?

De même, **les LBD quant à eux, sont souvent laissés dans les véhicules.**

Encore une fois, il devient impératif de permettre aux agents d'avoir à disposition l'ensemble de leurs moyens. Son utilisation est très bien cadrée et les tirs de sympathie ne sont pas dans la culture CRS. Si nous pouvons admettre que le LBD est inopérant pour de la gestion de foule, celui-ci peut malgré tout être utile lors de situations particulières et dans ce cas, si les CRS ne l'ont pas, que leur reste-t-il ?

Pour toutes ces interrogations légitimes, **UNITÉ SGP POLICE va, au travers de sa délégation CHSCT, demander une enquête sur le déroulé de ce maintien de l'ordre.**

Sans avoir pour but de pointer des responsabilités, nous devons tenter d'appréhender ce qu'il faut rapidement améliorer et démontrer aux différentes autorités en charge du MO au sein de la PP qu'ils peuvent largement améliorer les dispositifs dans leur globalité. Après l'avoir rencontré, il semble d'ailleurs que le nouveau Préfet de Police soit plus enclin à revoir les procédures d'intervention et nous ne manquerons pas, après lui avoir formulé nos propositions, de suivre ce dossier de près.

C'est une urgence absolue car, ces criminels, auteurs de jets de cocktails Molotov, ne doivent plus avoir ce sentiment d'impunité que les dernières manifestations ont pu leur laisser. La riposte doit exister, légitime et efficace, pour ensuite permettre une réponse pénale à la hauteur de l'acte. Sans cela, les fonctionnaires ne pourront que constater l'incapacité de leurs dirigeants à leur donner les moyens de se protéger... **jusqu'au jour où un policier n'aura pas d'autre choix que de sortir son arme de service pour faire valoir sa légitime défense.**

Le maintien de l'ordre à la française s'est toujours adapté aux risques, aux différentes formes de violences rencontrées par les policiers, les CRS... Cette réalité doit perdurer avant qu'il ne soit trop tard.

UNITÉ SGP POLICE réaffirme son plus grand soutien à tous les fonctionnaires engagés sur ces missions de plus en plus difficiles, car votre sécurité est notre priorité.



Grégory JORON
Secrétaire National
Secteur CRS



TÉMOIGNAGE

Stéphane délégué à la CRS 51 Sur la Manif du 1^{er} Mai

Avant d'aller en CRS, j'ai fait plusieurs services à ma sortie d'école. J'ai commencé au CSP de Gonesse, dans le Val d'Oise, j'ai ensuite été affecté au SOP 93 où j'ai fait plusieurs services et notamment l'UMS 93.

Par la suite, j'ai intégré la BAC 75N et enfin, depuis septembre 2013, je suis à la CRS 51.

Délégué UNITÉ SGP POLICE depuis que je suis au SOP 93 et j'ai donc trouvé normal d'intégrer le bureau à la CRS 51.

Peux-tu me raconter le déroulé de la manifestation du 1^{er} mai dernier à Paris ?

Nous étions deux compagnies positionnées face à la bastille. Lors du passage de la tête de cortège suivie du syndicat CGT, nous avons constaté la présence, juste derrière, de la « nébuleuse » contenant les CNT, les « Blackblocks », les « Antifas ». Nous avons reçu l'ordre d'effectuer une séparation avec le reste du cortège, pour protéger les autres syndicats derrière. La « nébuleuse » a saisi l'occasion pour déployer ses banderoles, nous faire face, et scander des slogans sans équivoque : « **On va**

vous cramer », « **on va vous tuer** » ...

Et de commencer à jeter toutes sortes de projectiles dans notre direction. Nous étions sous une pluie de bouteilles en verre, de pavés, de divers artifices de type mortier et de très nombreux cocktails molotov.

Rapidement, un collègue de « **20 Charly** », **qui se trouvait juste à côté de moi a été blessé, prenant feu au niveau des jambes.** Avec l'aide d'un secouriste, nous

On va vous cramer, on va vous tuer

l'avons mis au sol, et sommes parvenus à maîtriser le feu grâce à une couverture anti-feu. Nous avons évacué le collègue, toujours sous les jets de projectiles et de cocktails molotov, dont un m'a atteint aux mollets. Nous avons utilisé de nouveau la couverture pour éteindre le feu. Le collègue en sécurité, j'ai rejoint mon groupe, toujours sous la pluie de projectiles, et j'ai reçu dans les jambes, un mortier artisanal, au moins deux fois plus gros qu'un mortier « standard » qui a explosé et m'a fait perdre l'ouïe pendant un bon moment. Nous avons fait face avec nos boucliers, pendant que certains

collègues blessés ont été relevés. C'est alors que sur « **10 Bravo** » se sont éclatés de nouveaux cocktails molotov, qui ont immédiatement enflammé leurs boucliers et **les ont transformés en de véritables torches humaines.** C'était impressionnant, de voir des hommes, des collègues, des frères d'arme prendre feu de la sorte. Des flammes qui passaient sous la visière du casque et ressortaient par derrière. Les collègues ont propulsé celui le plus en feu au sol, pour tenter avec les moyens en leur possession de stopper

l'incendie, **sans aucune trêve ni pitié de la part des agresseurs en face.** C'est alors que le Commandant a donné l'ordre d'utiliser les lanceurs « Cougar » afin de pouvoir faire stopper l'agression pour évacuer nos blessés. Les agresseurs se servant de « caddies » enflammés pour riposter, le Commandant a ordonné de lancer les GMD et d'utiliser les gaz, ce qui a eu pour effet de les faire reculer.

Les demandes du Commandant concernant les canons à eau, qui voyait ses hommes brûler et tomber les uns après les autres, n'ont jamais reçu écho au niveau de la salle de commandement.

Nous avons profité du recul de ces criminels en puissance pour nous réapprovisionner en munitions de défense, étant démunis. Pour cela, heureusement que la CRS 11 était là pour nous dépanner, car si nous avions dû compter sur la prévoyance de la Préfecture de Police qui avait positionné l'armurerie à quatre kilomètres de notre point, nous aurions dû faire sans ces moyens de protections vitaux... À se demander si la salle connaît la tactique de Maintien de l'Ordre surtout face à des foules hostiles...

Réussissant à bloquer ces personnes ultra violentes, ces derniers se sont démunis de leurs sacs dans lesquels nous avons retrouvé toutes sortes d'armes, allant des cocktails molotov aux marteaux, en passant par des mortiers, pour prendre la fuite. **La salle de commandement de la PP nous a donné l'ordre de les laisser partir...** Nous étions alors dans la capacité d'interpeller une quarantaine d'individus... Incompréhension totale dans nos rangs face à cet ordre et devant le nombre de nos blessés...

L'ordre a été donné de sécuriser les rues adjacentes, dans lesquels nous avons dû faire face à de nouvelles agressions, encore plus innovantes, **recevant par exemple des scooters en feu.** L'appui d'un escadron de gendarmerie nous a permis de finir de repousser ces individus.

Pendant plus de 4 heures, on a été l'objet d'agressions en se faisant lancer dessus des bombes agricoles et artisanales, des pavés, des mortiers, des cocktails « Molotov » et toutes sortes de choses pour nous blesser, voire plus, sans qu'à un seul moment la salle accepte de nous mettre les canons à eau qui auraient vite calmé les choses.

Peux-tu nous décrire comment tu as vécu cette manifestation ?

De tout ce que j'ai fait dans l'administration « Police », notamment lors des émeutes de 2005 ou les manif des « bonnets rouges », **il s'agit de la plus violente et de la plus difficile.**

Quatre heures de folie intense, durant lesquels nous avons été pris pour cible non-stop, notamment par divers projectiles « maison » chargés en poudre et en billes d'acier. Une violence inouïe de la part de nos agresseurs, très bien

organisés avec des premières lignes équipées de protections comme des masques à gaz, des protèges tibias, des dorsales de motards, des banderoles à usage revendicatif et de protection, des secondes lignes jetant des objets lourds comme des pavés et des mortiers et des troisièmes lignes expédiant les cocktails molotov pour garantir leur anonymat.

Et lorsqu'ils atteignaient leur objectif, en blessant ou en voyant brûler un policier, des hurlements de joie, accompagnés de cris « À mort ! » et d'applaudissement, comme s'ils venaient de gagner la coupe du monde...

C'était surréaliste, inhumain...

Je me suis senti en danger de mort.

Quels étaient les moyens à votre disposition pour répliquer face aux cocktails Molotov ?

Nous avons le matériel habituel à notre disposition : Grenades lacrymogènes et GMD ainsi que quelques tirs de LBD réalisés sur ordre.

Mais un refus de la Préfecture de Police d'utiliser les canons à eau, malgré l'utilisation en face de moyens incendiaires qui auraient pu être en grosse partie neutralisés grâce à ce moyen efficace.

Les collègues vont-ils accepter encore longtemps qu'on les laisse «cramer» sans réagir ?

Comment peut-on laisser brûler des fonctionnaires sans utiliser les moyens qu'on a à disposition ?

Souhaitaient-ils qu'on passe tous au barbecue ou quoi ?

Pourtant, les canons à eau des Sections des Moyens Spécialisés des CRS (SMS) sont régulièrement utilisés en Province lors de manifestations violentes. Ils maîtrisent parfaitement cet outil dissuasif. Si la PP ne sait pas utiliser ses matériels, quelle fasse appel aux SMS des CRS, cela évitera des blessés et autant de dégâts.

Les SMS des CRS n'auraient jamais laissé autant de collègues brûler quitte à nous asperger d'eau. Cela s'est produit à Quimper, les collègues ont été mouillés mais personne n'a brûlé.

T'es-tu senti en danger de mort ?

Oui, comme l'ensemble des collègues, **je me suis senti en danger de mort.** Le feu tue. Ils utilisaient des mortiers, et des cocktails molotov dans le but de nous atteindre et de nous tuer. **Que ce serait-il passé si l'un d'entre nous avait sorti son arme et l'avait utilisé ?** Quelle aurait été la position de l'administration ? Attend-elle un drame pour agir et mettre en place les moyens nécessaires ?

Après la CRS 13, la CRS 29, nous étions les suivants à brûler... **Les collègues vont-ils accepter encore longtemps qu'on les laisse «cramer» sans réagir ?**

Tout le monde a d'ailleurs cru en voyant notre collègue brûler qu'il allait y rester. Malgré la réactivité des copains, on le voyait mort, c'est un miraculé. Pour certains d'entre nous, il s'agissait du premier MO...

En sont-ils sortis indemnes ?

Avez-vous reçu immédiatement le suivi psychologique nécessaire ?

La hiérarchie CRS a été particulièrement réactive et le Service de Soutien Psychologique Opérationnel (SSPO) a été immédiatement activé par les officiers et notamment par le capitaine qui a fait le nécessaire dans la continuité du maintien de l'ordre.

Il n'y a eu vraiment aucun raté du côté de notre hiérarchie et du côté CRS.

Le Commandant a été très bien et le DCCRS a immédiatement envoyé des messages à tous ceux qui étaient hospitalisés. Même si cela reste une formalité, le geste est là et c'est important.

La maison CRS s'est bien occupée de ses gars.

Le fait d'avoir vécu ce maintien de l'ordre très dur a-t-il ressoudé la compagnie ?

Sincèrement, je crois qu'il n'y avait déjà pas grand-chose à dire sur la compagnie. Les collègues sont tous plus ou moins soudés. Je l'avais vu lors des manifestations des « bonnets rouges » où quand ça avait chauffé, on était tous solidaires. Cette solidarité était la même lors d'événements violents quand j'étais à l'UMS 93 ou à la BAC 75N.

Alors oui, on en sort renforcé et, s'il faut y retourner, on y retournera tous. D'ailleurs, nous n'avons pas été relevés et avons fait d'autres maintiens de l'ordre dans les jours qui ont suivi.



LA VIE DE CHÂTEAU...MAIS PAS QUE...

DRAVEIL

Le Centre Régional de Formation de DRAVEIL accueille des personnels administratifs techniques et scientifiques, les personnels actifs de la police nationale mais également des Adjoints de Sécurité et des Cadets de la République.

Fort d'une capacité d'accueil de 250 personnes/jours, l'affluence du CRF peut monter jusqu'à 280 en fonction de la quarantaine de formations proposée.

Les stages majeurs proposés en formation continue sont pour les actifs : l'enquête mineur, et la formation OPJ 16, pour le personnel Administratif Technique et scientifique : la bureautique, l'informatique et les ressources humaines et pour les Formateurs aux Techniques de Sécurité en Intervention : le stage Tueur de Masse de niveau 2 en partenariat avec les BRI franciliennes (Nationale et Versailles) mais également de toute la France ainsi que le stage sur la législation sur les armes.

L'engagement plein et permanent de l'ensemble des acteurs du CRF (personnels Administratifs, Techniques et actifs) se confirme sur la formation continue des Cadets de la République et des Adjoints de Sécurité avec 5 sections pour un effectif total de 155.

La transversalité des formations (continues et initiales) permet un développement des compétences et un enrichissement des formateurs. Tous les formateurs peuvent faire de la formation initiale comme continue.

La richesse de l'enseignement pédagogique découle de la variété des formations proposées mais impose aux formateurs une remise en question permanente nécessaire.

La bonne entente de l'ensemble des personnels de la structure et une hiérarchie à l'écoute de son personnel contribuent à un esprit de famille sur la structure malgré la charge de travail continue.

Ceci ne manque pas de cacher les maux, comme le manque d'effectif tant généraliste

que FTSI (8 FTSI pour 5 sections avec des doublures de tir quotidiennes plus les stages de formation continue impliquant du tir) et le manque de moyens (absence d'un gymnase).

La problématique la plus importante pour les FTSI reste l'absence de stand de tir sur la structure les obligeant à se déplacer sur un autre site, distant d'au moins trente minutes en bus (une heure dans certains cas), nécessitant une certaine organisation (planning, gestion et recherche des stands, matériel à prévoir) et une vigilance accrue en matière de protection lors des déplacements comprenant une trentaine d'élèves, des armes et des munitions. Tout ceci engendre une énorme fatigue tant physique que psychologique.

Le manque de reconnaissance de l'administration traduit par l'absence d'avancement (ou très faible) est très mal vécu par les formateurs pourtant très impliqués.

**La section locale de
l'ENP de DRAVEIL**



FORMATION

À QUAND L'HARMONIE DES CORPS ?

ROISSSEL

Nous observons depuis bien longtemps la triste évidence dans laquelle patage parfois la formation dans la Police Nationale...

Notre administration étant culturellement plus prompte à édifier des murs qu'à construire des ponts, UNITÉ SGP POLICE ne peut se résoudre à accepter cette fatalité et fidèle à sa ligne ontologique se veut force de propositions !

Allons-nous continuer encore longtemps à morceler la formation en fonction des différents corps ?

N'y a-t-il pas utilité pour ne pas dire urgence à mettre en commun et à repenser une philosophie de formation pouvant faire le lien entre gardiens de la paix et officiers ?

Est-il possible face aux nouveaux enjeux majeurs qui menacent notre pays de faire

perdurer un système de castes séparées par des cloisons étanches ?

Que risquent les officiers en se mélangeant à la troupe ?

Nous avons la faiblesse de croire que c'est en faisant et surtout en faisant ensemble que nous gagnerons en automatisme et en fluidité dans l'action !

UNITÉ SGP POLICE peut se targuer d'être à la pointe dans sa capacité à tenter de tirer vers le haut la Police Nationale en demeurant une force de propositions offrant des perspectives concrètes d'amélioration...

Une Police efficace ne peut être une Police morcelée et verrouillée.

Faire bouger les lignes ne revient pas à nier l'autorité et encore moins à abolir l'aspect hiérarchique de notre métier...

Non, ce que propose UNITÉ SGP POLICE est beaucoup plus subtil et ne peut se concevoir qu'avec une confiance

inébranlable en l'autre....

J'ai confiance en mon collègue de façon inconditionnelle et sans que cela soit lié à son grade, ni à son corps.

Il y a urgence à refondre nos manières de penser et à abandonner nos préjugés pour créer la concorde dans nos rangs. L'état d'urgence dans lequel se trouve notre pays doit nous rendre humbles et volontaires quitte à laisser de côté l'ego boursoufflé de quelques-uns ne souhaitant pas se mélanger...

Soyons unis, forts et soudés pour contrer le terrorisme....

Forte de cette devise ne croyez-vous pas que la formation dans la Police Nationale puisse être l'incarnation active de cette capacité à progresser tous ensemble sans distinction de grades ?

**La section locale de
L'ENP de ROUEN ROISSSEL**

DES CHANGEMENTS À LA FORMATION ?

ROUBAIX

Y aurait-il du changement à la formation ? Les écoles seraient-elles en pleine évolution ?

Depuis le début de l'année, dans les écoles, des évolutions sensibles sont perfectibles. Tout d'abord, les unités de sécurité intérieure ont vu leur cycle de travail changer.

À l'ENP de ROUBAIX avec le nouveau cycle horaire en 223232, la majorité des fonctionnaires de cette unité estiment avoir une vie personnelle améliorée disposant à accorder plus de temps à leurs familles.

Ce changement a été possible et réalisé

en concertation avec les fonctionnaires de l'USI, la direction et notre organisation syndicale, porteuse de ce projet.

D'autres mouvements et changements sont en cours :

C'est le cas des nouvelles DZRF (Directions Zonales Recrutement Formation) ou anciennes DIRF (Délégations Interrégionales Recrutement Formation).

En effet, certains sites comme Roubaix ou Nîmes seraient-ils en voie de redevenir des écoles à part entière ?

Si la séparation DZRF/ENP venait à se mettre en place, permettant de revenir à une situation antérieure à 2011, cela donnerait plus de moyens pour les écoles et permettrait d'éviter les amalgames qui ont été faits par le passé entre les deux entités.

Pendant trop longtemps, la mutualisation des moyens humains et matériels s'est faite au détriment de la formation et des formateurs. Il faut des moyens humains tant en formateurs qu'en personnels administratifs. Il faut des stands de tir dignes de ce nom et des moyens matériels qui permettent de répondre aux besoins d'une formation continue et/ou initiale réformée.

Il faut surtout garder à l'esprit que tous les changements qui ont déjà été réalisés ou qui vont être entrepris ont un OBJECTIF ESSENTIEL :

Former l'ensemble des policiers et les accompagner tout au long de leur parcours professionnel.

**La section locale de
L'ENP de ROUBAIX**



Valérie VALLON, Équipe de France FFA 24h

La course à pieds, plus qu'un sport, une passion.



Paris Verdun 2015



Paris Groupe 6



France 2015



Le secteur communication d'UNITÉ SGP POLICE a rencontré Valérie VALLON, Brigadier Chef, OPJ, à la Division Économique et Financière de Lyon. Voici son parcours sportif et plus précisément sa passion pour la course à pieds.

Un rêve : intégrer l'équipe de France FFA (Fédération Française d'Athlétisme) de 24h. Je me suis préparée pour y parvenir, des heures, des jours, des semaines d'entraînement à enchaîner des séances. Cela m'aura pris plusieurs années pour atteindre ce niveau et pouvoir y entrer, porter le maillot comme on dit.

Tout s'est joué aux championnats de France de 24h à Brive les 6 et 7 mai 2016, où je devais faire les minimas soit 195km. Ce sera finalement 196 km plus exactement que je parcourais. Mon titre de championne de France 2015 de 24h ne m'ayant pas permis d'avoir ma sélection.

Nous étions regroupés en stage, en septembre dernier à Andrézieux Bouthéon avec tous les membres de l'équipe de France, athlètes et encadrants pour une semaine intensive d'entraînement.

Puis l'objectif tant attendu est arrivé. Je participais pour ma première sélection aux championnats d'Europe IAU (International Association of Ultrarunners) à ALBI, les 22 et 23 octobre 2016 avec cinq autres compatriotes. Honorer ma sélection me tenait à cœur et malgré des problèmes médicaux les dernières semaines, j'étais sereine car j'avais fait le travail pour réaliser cet objectif et mis les moyens pour y parvenir.

L'épreuve de 24h se déroule sur un circuit plat d'environ 1 km sur lequel se situent des ravitaillements collectifs et personnels, des toilettes, des kinés, des podologues, médecins, un point de contrôle avec affichage du classement. Tout ce qu'il faut pour passer un jour tranquille.

Le fait que les «Europe» soient en France était un atout pour nous, à Albi. C'était sur le stadium (400 m de piste et l'extérieur de la piste), les supporters étaient présents en nombre pour nous encourager. La tente de l'équipe de France était la première devant celles des autres pays, ce qui permettait à nos encadrants de nous voir rentrer sur la piste et de préparer nos ravitaillements.

Le but d'un 24h est de faire un maximum de kilomètres.

L'épreuve s'est bien déroulée, malgré mes deux micro-sommeils de 10 minutes et des problèmes d'ampoules qui ont nécessité des soins. J'ai battu mon record personnel en réalisant 214,118 km soit 8,92 km/h de moyenne (niveau international B). Classée 19^{ème} européenne et 3^{ème} française, je permettais à l'équipe féminine de ramener la médaille de bronze. La satisfaction du devoir accompli.

Comment j'en suis arrivée à faire du 24h ? Mon parcours d'athlète peut être commun à beaucoup, je cours depuis mes 11ans. J'ai commencé par les cross UNSS au collège, puis des courses sur route, des trails notamment le Trail Tour National en 2010 et 2011, des ultras : la CCC 2009 (Courmayeur-Champex-Chamonix) et la TDS (Traces des Ducs de Savoie) en 2012.

J'ai participé aux championnats de France de cross Police de 2005 à 2015 avec la ligue de Paris où j'étais affectée jusqu'en septembre 2015, date à laquelle j'ai rejoint la région lyonnaise (DIPJ LYON).

J'ai couru également sous les couleurs de l'Association Sportive de la Préfecture de Police en 2008 et 2009 en pratiquant des compétitions indoor (demi fond : 1500m) et les championnats de France de cross entreprise.

Affectée à la DCPJ et licenciée à l'association sportive du ministère de l'intérieur, j'ai participé au relais pédestre Paris Verdun de 2008 à 2015. Ce relais de 330 km s'effectue par un coureur porteur de la flamme sacrée, prélevée à la tombe du soldat inconnu à l'Arc de Triomphe chaque année, les 30, 31 octobre et 1^{er} novembre.

Ce relais me permettait déjà de m'entraîner à courir de nuit.

Athlète au sein du club ASPHALTE 94, ma passion de la course, j'ai voulu la partager. J'ai donc passé les examens FFA entraîneurs fédéraux hors stade (2^{ème} degré) pour entraîner au sein de mon club. J'entraîne également des collègues pour les concours et les examens UV et BAC ou pour des courses civiles.

Bénévole passionnée, je continue à entraîner et à organiser des stages d'entraînement pour les athlètes de mon club, dont j'avais pris la présidence pour un mandat de 01/2013 à 01/2016, date à laquelle j'ai démissionné de mon poste pour devenir vice président.

Mon résultat au Championnat d'Europe me permet d'assurer ma sélection pour les championnats du monde qui auront lieu le 1^{er} juillet 2017 à Belfast.

Un seul objectif qui devra être bien préparé, sur 4 mois intense. Jusqu'au début de cette préparation, c'est de la course plaisir et un entraînement basé sur le développement de la vitesse, ce qui me permettra également d'augmenter ma vitesse de footing de base. Cette allure, je devrais la tenir pendant 24h. Et vu la densité des athlètes tels que les américaines, les russes, les japonaises, les polonaises (championnes d'Europe en titre), les suédois, la bagarre sera rude, sérieusement je devrai m'y préparer.

Cette discipline est peu connue et les partenaires quasi absents. Pourtant elle se veut éprouvante par les heures d'entraînements qui représentent environ une mi-temps, ajouté au travail et le dépassement de ses limites.

Le mental est mis à rude épreuve.



FESTIVAL DE CANNES SOUS TRÈS HAUTE SURVEILLANCE

REPORTAGE

C'était le 14 juillet 2016, sur la promenade des anglais à Nice. Une nouvelle attaque terroriste, cette fois au camion-bélier causait la mort de 86 personnes et en blessait plus de quatre cent...

Cet acte odieux, était toujours présent dans les têtes, près d'un an après, dans les Alpes Maritimes, à l'occasion du 70^{ème} festival du film à Cannes. D'autant que depuis, de nombreuses attaques terroristes ont eu lieu à travers le monde, dont l'exécution du prêtre de l'église de Saint-Étienne-du-Rouvray le 26 juillet 2016, ou l'attaque au camion-bélier au marché de Noël de Berlin le 19 décembre 2016, ou bien les différentes attaques sur des militaires de l'opération sentinelle que ce soit au Carrousel du Louvre le 3 février dernier ou à Orly le 18 mars 2017. Bien sûr, quel collègue n'a pas en tête l'attaque sur la 32^{ème} Compagnie d'Intervention, postée en sécurisation sur les Champs-Élysées, le 20 avril 2017 se soldant par la mort tragique de notre collègue Xavier Jugelé et plus récemment encore, l'attentat suicide au Royaume-Uni le 22 mai dernier ayant fait au moins vingt-deux morts et une soixantaine de blessés dont pour la plupart de jeunes victimes.

Alors, le moins que l'on puisse dire, c'est que ce nouveau **festival de Cannes** était **placé sous le signe de la SÉCURITÉ** avec un grand S. Les grands moyens ont été déployés pour que cet événement reste une fête, et ne soit pas entaché par une nouvelle tragédie.

Tout d'abord en effectif. Ce qui ne pouvait passer inaperçu, était le nombre de policiers présents sur le dispositif. De très nombreux renforts ont été apportés aux effectifs Cannois pour assurer la mission. Des collègues de sécurité publique recrutés bien au-delà des Alpes Maritimes étaient présents pour sécuriser l'événement. Mais également des CRS, en très grand nombre, avec une petite nouveauté concernant les MNS, armés de HK-G 36 en prévision d'une éventuelle attaque par la mer. Tactiquement, la mise en place de BOT (Binôme Observateur/Tireur) et de Check Point aux abords du Palais, ainsi que de nombreuses jardinières de près d'une tonne chacune en jalonnement tout au long de la croisette pour bloquer une éventuelle attaque terroriste.

Ce 70^{ème} festival du film s'est déroulé sans encombre, et a pu être à la fête. Les collègues une fois de plus ont répondu présent, malgré la fatigue et la chaleur.

L'équipe Communication d'UNITÉ SGP POLICE tenait à rendre hommage à tous les policiers présents sur le dispositif dans un contexte terroriste que tout le monde connaît.

Leur professionnalisme force notre respect et nous sommes allés à la rencontre de Fred, délégué UNITÉ SGP POLICE à la CRS 59, de Jennifer, déléguée UNITÉ SGP POLICE sur Cagnes/Mer en renfort à Cannes, d'Émilie, déléguée UNITÉ SGP POLICE de District Cannes et de Philippe, MNS-CRS responsable du dispositif du plan d'eau sur le 70^{ème} festival de Cannes.

À travers leurs témoignages, nous pensons à tous les gradés, gardiens de la paix et adjoints de sécurité qui œuvrent au quotidien pour préserver la paix publique.

INTERVIEW de Philippe MNS-CRS



-Salut Philippe, tu es responsable du dispositif du plan d'eau pour ce 70^{ème} festival de CANNES, peux-tu nous expliquer cette mission ?

La mission du festival du film à CANNES se faisait, à l'origine, en alternance avec la Gendarmerie Nationale, puis elle est devenue exclusivement C.R.S. Cette mission particulière du plan d'eau a été mise en place depuis plusieurs dizaines d'années et était destinée au départ à assurer la sécurité et la police sur l'eau, dans la baie de CANNES. Elle a évolué avec les risques nouveaux liés au terrorisme.

-Cette mission est-elle exclusivement confiée aux MNS-CRS ?

Depuis cette année, nous travaillons en collaboration directe avec la Gendarmerie Maritime sur cette mission, afin de sécuriser au maximum les festivités de jour comme de nuit. Il est très important d'être présent car on sait que la mer est un point d'accès vulnérable.

-Dans ce contexte particulier de menace terroriste toujours présente, quel est l'état d'esprit des collègues C.R.S. ?

Les collègues savent bien que les risques ont évolué. Dès leur prise de fonction sur cette mission particulière, ils ont compris que toutes les festivités et rassemblements de personnes à Cannes étaient propices à une attaque terroriste et que les caméras du monde entier seront braquées sur le festival du film. Nos collègues sont donc, comme à leur habitude, très vigilants.

-Par rapport à l'année dernière, le dispositif connaît-il des évolutions notamment en matière de sécurité ou d'armement ?

Pour le festival de Cannes 2016, la Direction Zonale CRS Sud avait déjà innové en équipant pour la première fois des MNS-CRS d'équipement spécifique permettant le port adapté de l'arme individuelle. Cet essai a également permis de doter rapidement les chefs de poste en plage pour la saison 2016 en armement sur décision de notre Directeur Central C.R.S.

Cette année la Direction Zonale a décidé de mettre en place, en plus de l'armement individuel, un armement lourd composé du nouveau fusil d'assaut H-K G36, d'un bouclier balistique souple et de gilets pare-balles lourds, afin de pouvoir répondre à une attaque terroriste venant de la mer, en tant que « primo intervenant ».

-La présence des MNS des CRS est donc indispensable à la sécurité de cette mission ?

Les MNS-CRS comme tous les C.R.S ont depuis leur création su s'adapter afin de répondre à toutes les situations.

La localisation du festival de CANNES avec sa baie permettant à de nombreux yachts de mouiller à proximité de la ville, a nécessité la mise en place de personnels des M.N.S.-C.R.S en tenue adaptée à cette mission afin de sécuriser les nombreux estivants et plaisanciers.

-Pour mener à bien votre mission de sécurisation dans le contexte actuel, disposez-vous de matériels conséquents ?

La mission et les risques évoluant chaque année, l'équipement s'est adapté en tenue mer, ainsi que l'armement et les moyens de protection qui ont suivi cette évolution.

La municipalité de Cannes met à notre disposition les embarcations et pilotes ainsi que le matériel nécessaire aux premiers secours des victimes.



INTERVIEW de Fred, délégué à la CRS 59



-Fred, Quel est aujourd'hui l'état d'esprit des collègues ?

Nous sommes déterminés, déterminés à intervenir très rapidement afin d'assurer la protection de tous nos concitoyens.

-Qu'est-ce qui a évolué dans vos missions au quotidien ?

Avant, nous étions essentiellement dans des missions d'apparat. Nous étions présents au bas des marches en tenue numéro 1, cela montrait une image de la Police Nationale et en particulier des CRS. Du fait des attentats, la mission a évolué. Notre priorité est d'assurer la sécurité du festival et nos concitoyens. Des équipes sont venues se greffer au dispositif comme les MNS présents sur l'eau, équipés de manière à pouvoir intervenir en cas d'attaque terroriste arrivant par la mer. Il y a

également des binômes observateurs tactiques qui surveillent en permanence le moindre risque aussi bien dans le Palais qu'à l'extérieur de ce dernier. Il y a enfin les équipes au sol qui vérifient les bagages, les véhicules qui entrent, en assistance au corps urbain, et aux unités cynophiles. Nous sommes enfin en mesure d'intervenir en amont des groupes d'intervention, d'effectuer un périmètre de sécurité, et d'extraire des éventuelles victimes. Certains d'entre nous sont d'ailleurs formés au secourisme d'urgence.

-Peux-tu nous parler du fameux Check-Point ?

Il s'agit d'un contrôle des véhicules entrant dans la zone du palais, avec une fouille visuelle de l'habitacle. Puis au niveau du coffre et des bagages, nous bénéficions de l'assistance du chien explosif qui est capable de détecter des traces d'explosifs. Il s'agit d'un travail contraignant, car nécessitant une vigilance permanente.



INTERVIEW D'ÉMILIE, DÉLÉGUÉE DE DISTRICT CANNES



-Bonjour Émilie, quel est aujourd'hui l'état d'esprit des collègues qui se trouvent sur ce dispositif ?

Les collègues sont sous pression, surtout sur Cannes, du fait d'un besoin énorme de sécurité sur cet événement international. Ils ont encore en mémoire la tragédie de Nice.

-Suite à l'attentat du 14 juillet dernier, on a senti une réelle solidarité de la part des collègues.

En effet, les collègues sur le Secteur Ouest se sont déplacés directement vers les collègues Niçois pour leur prêter main forte.

-Nous avons constaté la présence de nombreuses jardinières de près d'une tonne chacune, qui jalonnent la croisette. Considères-tu cela comme un apport de sécurité supplémentaire ?

Absolument. Ces jardinières permettent d'éviter une éventuelle attaque au véhicule bélier contre les piétons sur la croisette, mais

elles ne dispensent pas la présence de policiers, elles viennent renforcer le dispositif.

-Le premier barriérage, à quoi sert-il ?

Il s'agit d'un premier filtre qui sert à orienter les véhicules. Certains véhicules possèdent un badge. En fonction de la couleur de ce badge, les véhicules peuvent pénétrer dans la zone sécurisée, dans le cas contraire, les véhicules sont détournés sur un autre itinéraire.

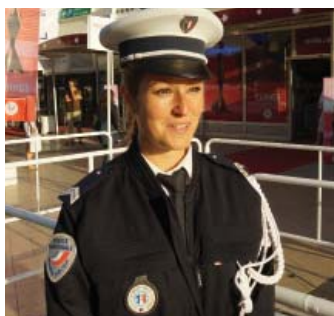
-As-tu constater une évolution de la mission par rapport aux années précédentes ?

Les renforts de collègues bien plus nombreux. Il y a eu énormément de collègues de BAC d'autres circonscriptions dépêchés en renfort sur ce festival.

-Les collègues ont-ils la possibilité de se reposer entre leurs vacations ?

Cela est très difficile puisque sur douze jours de festival, les collègues ne bénéficient que d'une seule journée pour se ressourcer.

INTERVIEW DE JENNIFER, DÉLÉGUÉE CAGNES-SUR-MER EN RENFORT



-Quel est aujourd'hui l'état d'esprit des collègues ?

J'en suis à mon 4^{ème} festival. On sent cette année que l'ambiance est un peu plus tendue que les précédentes. On se rend compte que l'on est plus vigilant, on est plus attentif aux sacs, aux comportements des personnes que l'on croise, au moindre bruit

suspect. Ce n'est pas une année comme les autres, il y a beaucoup plus d'effectifs que les autres années, des effectifs qui redoublent de vigilance.

-Quelle a été ta motivation pour venir en renfort ici, sur la CSP de Cannes à l'occasion du 70^{ème} festival international du film ?

Il faut du monde, il faut des renforts, il faut apporter de l'aide aux collègues de Cannes. Il s'agit d'un service d'ordre compliqué pour eux, avec peu de repos, de nombreuses sollicitations, plus une chaleur omniprésente. C'était donc une évidence et un réel plaisir de venir les aider en les renforçant par ma présence.

-As-tu constaté une évolution de la mission par rapport aux années précédentes ?

Oui, outre le nombre de renforts plus important, on nous demande d'être présent plus tôt, d'être visible pour rassurer la population et surtout, d'être sur le qui-vive permanent.

-Quelle est la journée type d'un policier venu en renfort sur ce festival ?

Nous avons quatre rôles principaux. Le jalonnement, le filtrage, la montée des marches et la circulation. Pour ma part, j'assure la montée des marches. On se met à disposition un peu plus tôt, on effectue des répétitions, puis chacun prend son poste et a des horaires en fonction des besoins du festival.

-Tu es en sécurisation sur la montée des marches. Est-ce difficile de conserver toute son attention professionnelle alors que de nombreuses stars gravissent les marches sous nos yeux ?

On reste focalisé sur notre objectif, parce que nous sommes avant tout des professionnels.



LA PENSION ALIMENTAIRE

Bonjour à tous. Afin de compléter les dispositions relatives aux enfants de couples séparés que nous avons examinées lors du dernier numéro, il convient d'exposer quelques notions afférentes à la pension alimentaire.

Chacun des parents doit contribuer à l'entretien et à l'éducation de ses enfants, selon ses facultés. En cas de séparation, cette contribution est effectuée, sous la forme d'une pension alimentaire versée, entre les mains du parent chez lequel les enfants ont leur résidence habituelle, par l'autre parent. Depuis 2010, un barème de référence a été mis à la disposition des professionnels de droit, afin d'établir le montant de la pension alimentaire, en fonction des revenus du débiteur, du nombre d'enfants à sa charge et de la

modalité du droit de visite et d'hébergement. Par exemple, un parent dont les revenus s'élèvent à 2.000 euros et qui a deux enfants à sa charge, avec un droit de visite et d'hébergement classique, devra s'acquitter de 171 euros mensuels, selon les dernières recommandations publiées de ce barème. Cette pension est indexée chaque année et elle est due douze mois sur douze, même lorsque le parent débiteur héberge les enfants pour les vacances. Et cela jusqu'à ce que les enfants achèvent leurs études, ou gagnent, notamment, l'équivalent du SMIC. La pension peut également être fixée sous la forme d'une prise en charge directe des frais afférents aux enfants ou sous la forme d'un droit d'usage et d'habitation. Mais, il n'appartient pas au parent débiteur de substituer, de sa propre initiative, une

forme de contribution à une autre, ni de la compenser par une dette due par le parent créancier de la pension, ni par une dépense impromptue effectuée pour les enfants. Dès qu'une échéance d'une pension alimentaire n'aura pas été payée à son terme, une action directe peut être exercée, afin de se faire payer par l'employeur du parent débiteur. Et le non paiement de la pension alimentaire peut constituer l'infraction d'abandon de famille. Pour terminer sur une note plus optimiste, en cas de changement de situation, elle peut être révisable à tout moment.

En attendant le prochain numéro, prenez soin de vous et de vos intérêts.



Maître Etincelle ERNART
Avocate

Un problème personnel ou professionnel ?

Le bureau national met à votre disposition,

gratuitement,

une permanence d'avocat
tous les mardis après-midi

dans les locaux d'UNITÉ SGP POLICE-FO
161-163 avenue Galliéni, 93177 Bagnolet

Prenez rendez-vous au **06.09.95.62.27**





Fiche Technique Synthétique

par Philippe JULIA & Hervé VICENTE

LE TEMPS PARTIEL THÉRAPEUTIQUE

TEXTES DE BASE :

Loi du 11 janvier 1984 modifiée / Loi du 26 janvier 1984 modifiée / Ordonnance n° 2017-53 du 19 Janvier 2017

DONNÉES SYNTHÉTIQUES :

Les dispositions sur le temps partiel thérapeutique ont été rectifiées récemment par l'ordonnance du 19 janvier 2017.

► Le temps partiel thérapeutique peut être pris dorénavant **dès la reprise de travail** d'un fonctionnaire sans condition temporelle d'arrêt.

► Ce temps partiel thérapeutique est **accordé pour une durée de trois mois renouvelable pour une durée maximum de 1 an pour la même pathologie**.

► À la différence du texte antérieur, **une simple demande d'autorisation de travailler à temps partiel pour raison thérapeutique est présentée** par le fonctionnaire **accompagnée d'un certificat médical favorable établi par son médecin traitant**.

Elle est accordée après avis concordant du médecin agréé par l'administration.

► En cas de désaccord entre le médecin traitant et le médecin agréé par l'administration, le comité médical compétent ou la commission de réforme compétente doivent être saisis.

QUE FAIRE ? :

Tous les services de police doivent vous indiquer les procédures qui sont communes et doivent correspondre aux textes précités. En cas de problèmes, vos délégués sont là pour vous indiquer les démarches afin que vos droits soient préservés.



COIN LECTURE

MARC O. EZRATI

POLICE(S)

DES HAIES D'HONNEUR
À LA HAINE ANTI-FLICS

Éditions Bréal

POLICE(S) - Des haies d'honneur à la haine anti-flics

DE Marc O. EZRATI

L'auteur : Marc O. Ezrati est journaliste, spécialiste des questions de police et de sécurité intérieure. Il est directeur de l'agence Question d'Angles et a créé en 2017 la lettre Police(s) et le think tank « Réinventons la police ! »



Sujet : À l'automne 2016, des milliers de policiers sont descendus dans les rues pour crier leur colère et leur malaise après une série d'attaques, souvent dramatiques. En dénonçant la haine « anti-flics » dont ils s'estiment victimes, ces policiers ont aussi voulu adresser un message de défiance à l'égard des gouvernants qu'ils jugent sévèrement mais aussi de la hiérarchie policière et des syndicats.

Durant plusieurs mois, l'auteur a rencontré de nombreux policiers, écouté leurs doléances, échangé avec eux sur leur métier, leurs espoirs et leurs déceptions. Il a aussi observé les manifestations, autorisées ou non, rencontré des syndicalistes et des responsables politiques. Pour l'auteur, si le mouvement policier de l'automne 2016 n'est pas le premier depuis 1958, il est révélateur d'un immense malaise. Dans son livre, Marc O. Ezrati avance de nombreuses idées pour réformer l'institution. Pour lui, il faut réinventer la police !

Paru le 17 mars 2017 aux Éditions Bréal - 114 pages - Prix Public : 7,90€

SALAIRE MENSUEL NET						
Province 0% IR*	Province 1% IR*	Province 3% IR*	Paris/Versailles FSPN/Corse	CRS Province 1% IR*	CRS Province 3% IR*	Martinique Guadeloupe Guyane
3 138,06 €	3 163,34 €	3 213,91 €	3 338,89 €	3 212,18 €	3 262,74 €	4 192,11 €
3 044,49 €	3 068,97 €	3 117,92 €	3 242,90 €	3 117,80 €	3 166,76 €	4 065,31 €
						4 617,61 €
						4 477,21 €

I.S.S.P. 26.50%	All. de maîtrise	EPP ²	Indemnité spéc. ARTT
777,36 €	219,58 €	23,16 €	56,66€/113,32€
752,53 €	219,58 €	23,16 €	56,66€/113,32€

	Trait. Brut Annuel	Trait. Brut Mensuel
	35 201,42 €	2 933,45 €
	34 076,77 €	2 839,73 €

Échelon	Durée	Ind. maj	IRM
Échelon 2		626	792
Échelon 1	3 ans	606	767

RULP

2 881,48 €	2 904,54 €	2 950,66 €	3 075,64 €	2 963,37 €	2 999,50 €	3 844,12 €	4 232,24 €
2 815,69 €	2 838,19 €	2 883,18 €	3 008,15 €	2 887,02 €	2 932,01 €	3 755,07 €	4 133,67 €
2 717,88 €	2 739,53 €	2 782,82 €	2 907,80 €	2 788,36 €	2 831,66 €	3 622,36 €	3 986,68 €
2 647,85 €	2 668,89 €	2 710,98 €	2 836,26 €	2 717,73 €	2 759,81 €	3 527,40 €	3 881,53 €
2 554,28 €	2 574,52 €	2 614,99 €	2 741,06 €	2 623,35 €	2 663,82 €	3 400,59 €	3 741,13 €

709,07 €	219,58 €	23,16 €	56,66€/113,32€
691,68 €	219,58 €	23,16 €	56,66€/113,32€
665,60 €	219,58 €	23,16 €	56,66€/113,32€
648,98 €	219,58 €	23,16 €	56,66€/113,32€
622,14 €	219,58 €	23,16 €	56,66€/113,32€

32 108,64 €	2 675,72 €
31 321,39 €	2 610,12 €
30 140,51 €	2 511,71 €
29 297,03 €	2 441,42 €
28 172,38 €	2 347,70 €

Exceptionnel	571	722
Échelon 4	557	705
Échelon 3	536	678
Échelon 2	521	659
Échelon 1	501	634

Major

2 671,39 €	2 692,63 €	2 735,12 €	2 860,20 €	2 741,47 €	2 783,95 €	3 559,24 €	3 916,77 €
2 605,60 €	2 626,28 €	2 667,64 €	2 793,27 €	2 675,11 €	2 716,47 €	3 470,19 €	3 818,20 €
2 545,22 €	2 565,37 €	2 605,68 €	2 731,83 €	2 614,20 €	2 654,51 €	3 388,20 €	3 727,38 €
2 512,61 €	2 532,48 €	2 572,23 €	2 698,65 €	2 581,32 €	2 621,06 €	3 343,96 €	3 678,38 €
2 437,76 €	2 456,98 €	2 495,43 €	2 622,49 €	2 505,82 €	2 544,27 €	3 242,52 €	3 566,06 €
2 386,44 €	2 405,22 €	2 442,78 €	2 570,28 €	2 454,06 €	2 491,62 €	3 179,92 €	3 488,99 €

653,19 €	219,58 €	23,16 €	56,66€/113,32€
635,30 €	219,58 €	23,16 €	56,66€/113,32€
619,66 €	219,58 €	23,16 €	56,66€/113,32€
610,36 €	219,58 €	23,16 €	56,66€/113,32€
591,10 €	219,58 €	23,16 €	56,66€/113,32€
577,44 €	219,58 €	23,16 €	56,66€/113,32€

29 578,19 €	2 464,85 €
28 790,94 €	2 399,24 €
28 059,92 €	2 338,33 €
27 666,29 €	2 305,52 €
26 766,57 €	2 230,55 €
26 148,02 €	2 179,00 €

Échelon 6		526	665
Échelon 5	3 ans	512	648
Échelon 4	3 ans	499	631
Échelon 3	2,5 ans	492	622
Échelon 2	2,5 ans	476	602
Échelon 1	2 ans	465	588

Bier/Chef

2 512,61 €	2 532,48 €	2 572,23 €	2 698,65 €	2 581,32 €	2 621,06 €	3 343,96 €	3 678,38 €
2 437,76 €	2 456,98 €	2 495,43 €	2 622,49 €	2 505,82 €	2 544,27 €	3 242,52 €	3 566,06 €
2 353,84 €	2 372,34 €	2 409,33 €	2 537,10 €	2 421,17 €	2 458,17 €	3 128,68 €	3 439,99 €
2 269,34 €	2 287,11 €	2 322,65 €	2 451,13 €	2 335,95 €	2 371,49 €	3 014,27 €	3 313,34 €
2 185,42 €	2 202,46 €	2 236,55 €	2 365,74 €	2 251,30 €	2 285,39 €	2 900,43 €	3 187,27 €
2 115,39 €	2 131,83 €	2 164,70 €	2 294,48 €	2 180,66 €	2 213,97 €	2 805,47 €	3 082,12 €
2 036,29 €	2 052,04 €	2 083,55 €	2 213,99 €	2 100,88 €	2 133,48 €	2 698,12 €	2 963,21 €

610,96 €	219,58 €	23,16 €	56,66€/113,32€
591,10 €	219,58 €	23,16 €	56,66€/113,32€
568,74 €	219,58 €	23,16 €	56,66€/113,32€
546,39 €	219,58 €	23,16 €	56,66€/113,32€
524,04 €	219,58 €	23,16 €	56,66€/113,32€
505,41 €	219,58 €	23,16 €	56,66€/113,32€
484,30 €	219,58 €	23,16 €	56,66€/113,32€

27 666,29 €	2 305,52 €
26 766,57 €	2 230,55 €
25 754,39 €	2 146,20 €
24 742,21 €	2 061,85 €
23 730,03 €	1 977,50 €
22 886,55 €	1 907,21 €
21 930,60 €	1 827,55 €

Échelon 7		492	622
Échelon 6	3 ans	476	602
Échelon 5	3 ans	458	579
Échelon 4	3 ans	440	557
Échelon 3	3 ans	422	534
Échelon 2	2,5 ans	407	515
Échelon 1	2 ans	390	493

Brigadier[illegible]

578,88 €	219,58 €	23,16 €	56,66€/113,32€
548,87 €	219,58 €	23,16 €	56,66€/113,32€
532,73 €	219,58 €	23,16 €	56,66€/113,32€
512,86 €	219,58 €	23,16 €	56,66€/113,32€
497,96 €	219,58 €	23,16 €	56,66€/113,32€
484,30 €	219,58 €	23,16 €	56,66€/113,32€
476,85 €	219,58 €	23,16 €	56,66€/113,32€
465,87 €	219,58 €	23,16 €	56,66€/113,32€
443,32 €	219,58 €	23,16 €	56,66€/113,32€
423,45 €	219,58 €	23,16 €	56,66€/113,32€
419,73 €	219,58 €	23,16 €	56,66€/113,32€
416,00 €	219,58 €	23,16 €	56,66€/113,32€
412,28 €	219,58 €	23,16 €	56,66€/113,32€
393,65 €	219,58 €		56,66€/113,32€
393,65 €			

26 204,25 €	2 183,69 €
24 854,68 €	2 071,22 €
24 123,66 €	2 010,30 €
23 223,94 €	1 935,33 €
22 549,15 €	1 879,10 €
21 930,60 €	1 827,55 €
21 593,20 €	1 799,43 €
21 087,11 €	1 757,26 €
20 074,93 €	1 672,91 €
19 175,21 €	1 597,93 €
19 006,52 €	1 583,88 €
18 837,82 €	1 569,82 €
18 669,12 €	1 555,76 €
17 825,64 €	1 485,47 €
17 825,64 €	1 485,47 €

Échelon 13		466	589
Échelon 12	3 ans	442	559
Échelon 11	2,5 ans	429	543
Échelon 10	2,5 ans	413	522
Échelon 9	2,5 ans	401	507
Échelon 8	2,5 ans	390	493
Échelon 7	2,5 ans	384	486
Échelon 6	2,5 ans	375	474
Échelon 5	2,5 ans	357	452
Échelon 4	2 ans	341	431
Échelon 3	2 ans	338	428
Échelon 2	2 ans	335	424
Échelon 1	2 ans	332	420
Stagiaire	1 an	317	401
Elève	1 an	317	355

Gardien de la Paix

RÉMY, POLICIER, A BESOIN D'UNE PROTECTION IRRÉPROCHABLE, COMME CELLE QU'IL ASSURE AUX AUTRES.

OFFRE RÉSERVÉE AUX ADHÉRENTS MGP

-20% SUR L'ASSURANCE AUTO*
OU

-10% SUR L'ASSURANCE
HABITATION*

**GMF 1^{ER} ASSUREUR
DES AGENTS DU SERVICE PUBLIC**



ASSURÉMENT HUMAIN

Appelez le 0 970 809 809 (numéro non surtaxé, du lundi au samedi de 8h à 20h)
Connectez-vous sur www.gmf.fr

*Réduction appliquée la 1^{ère} année pour toute souscription entre le 03/07/2017 et le 31/12/2017 d'un 1^{er} contrat AUTO PASS ou DOMO PASS en tant qu'adhérent de la mutuelle MGP. Offre valable une seule fois, et non cumulable avec toute offre promotionnelle en cours.

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - 775 691 140 R.C.S. Nanterre - APE 6512Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret et sa filiale GMF ASSURANCES. Adresse postale : 45930 Orléans Cedex 9.



« Cette solution est pensée et développée pour protéger les forces de sécurité et leur famille. »

MGP et GMF
sont membres d'**UNEPOLE**
la communauté
sécurité défense